

doc
CA1
EA
I56
FRE
no 1&2,
1985

N° 1 et 2 1985
au Canada 3,75\$
autre pays 4,25\$

Perspectives internationales

Revue d'opinion sur les affaires étrangères

Pour ou contre les Nations unies

La Conférence de San Francisco

L'ONU à quarante ans

Les droits de l'homme et l'ONU

Le Canada à l'ONU

Perspectives internationales

Revue d'opinion sur les affaires étrangères

Table des matières

N° 1-2 1985

Les Nations unies, un cas défendable /
par Stephen Lewis 3

À la Conférence de San Francisco de 1945 /
par Charles Ritchie 10

Les Nations unies à quarante ans /
par Nancy Gordon 27

Le Canada à la Commission des
droits de l'homme des Nations unies /
par Philippe Leblanc 35

Le Canada aux Nations unies /
par Peyton Lyon 42

Au centre: section supplémentaire

Pour mémoire: bibliographie et renseignements sur les relations extérieures du Canada, fournis par le ministère des Affaires extérieures.

Perspectives internationales

Revue d'opinion sur les affaires étrangères

Perspectives internationales est publiée au Canada quatre fois l'an par International Perspectives, (95312 Canada Inc.), 302-150 rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1P 5A4.
Téléphone: (613) 238-2628

Editeur:
Alex Inglis

Directeur de la rédaction:
Marc Courtemanche

Secrétaire à la rédaction:
David MacNeill

Production et mise en page:
Anita Bergmann

Adresse postale:
B.P. 949,
Succursale B
Ottawa, Canada
K1P 5P9

Perspectives internationales est une revue d'opinion sur les affaires étrangères. Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et non pas, à moins qu'il en soit fait mention explicitement, les organismes dont ces auteurs peuvent faire partie.

ISSN 0381-4890
© 1985

Les Nations unies, un cas défendable

par Stephen Lewis

J'aime les Nations unies. J'y suis depuis sept mois environ et j'aime bien cette charmante organisation byzantine. En fait, je fais partie de ses défenseurs; j'en suis un apologiste et cela ne me fait point rougir. J'estime qu'il s'agit d'une institution internationale de première classe et je ne me soucie guère de ses détracteurs gratuits. Il existe certes des problèmes, des imperfections et des failles dans le système des Nations unies. Mais je me suis souvent demandé s'il pouvait en être autrement après quarante ans, du moins, de mon point de vue d'apprenti.

Nous sommes souvent inquiets de constater jusqu'à quel point les cinq puissances qui composent le Conseil de sécurité ignorent impunément les décisions qui sont prises aux Nations unies. Cela se produit de temps à autre et nous déconcerte, ou encore nous décourage ou nous frustre. Il y a aussi ce phénomène bien connu, la prolifération des États-nations, et son impact sur l'Assemblée générale: excès de rhétorique, on décharge son fiel, attitudes agressives, on attaque en règle en sonnant la charge diplomatique à la forteresse adverse. Ces guerres verbales, il faut bien le dire, en dérangent certains plus que d'autres. En ce qui me concerne, je dois avouer que j'apprécie le tout. Mais attention, j'y trouve mon compte, car depuis que je suis adulte je baigne dans un milieu imbu de la frénésie des hyperboles. C'est une question d'idiosyncrasie!

On n'y est pas encore

Nous sommes tous embêtés par le fait que certains problèmes semblent indéfiniment insolubles. Nous n'avons ni paix ni désarmement; la question du Proche-Orient n'a pas été réglée; et on dirait qu'on ne peut vraiment s'occuper des questions de la Namibie et de l'Afrique du Sud. Tout ceci, aux regards de certains, met en évidence la crise de crédibilité qui affecte l'institution. En outre, il y a cette impression que les Nations unies piétinent, tournent en rond, ne progressent pas. Les détracteurs de l'ONU vous

Stephen Lewis est l'Ambassadeur du Canada auprès des Nations unies. Cet article s'appuie sur un discours qu'il a prononcé devant l'Association américaine pour les Nations unies à New York.

diront qu'il s'agit d'une immobilité qui mène tout droit à l'intertie avec en sus une bureaucratie qui pratique une mauvaise gestion.

Quand vous entendez réciter toute cette litanie, je dois admettre qu'il y a de quoi perdre son sang-froid. Et puis après? Suis-je tenté de répliquer. Bien sûr c'est frustrant, bien sûr c'est difficile, mais nous devons tous faire face à cette musique et à ses vérités comme nous devons tous aussi tenter d'en comprendre la nature. Tout ce tourbillon de critiques ne doit pas nous faire perdre de vue pour un instant les très importantes contributions des Nations unies. Et c'est précisément cela qui me dépasse: quand les gens n'arrivent pas à percer le voile de suspicion créé par les fossoyeurs et les détracteurs de l'ONU et à saisir cette simple réalité, que malgré tout ses handicaps, les Nations unies ne sont pas impotentes et toutes les critiques ne doivent pas miner la valeur du travail de ceux et de celles qui cherchent à renforcer l'organisation.

Je me demande aussi, non sans innocence, quels sont les perceptions et les motifs des différents détracteurs de l'ONU. Il semble d'abord que depuis un certain temps les attentes qu'on a entretenues étaient tout simplement extravagantes: réaliser la paix dans le monde et y décréter le règne du droit n'est une oeuvre qui voit le jour en quarante ans seulement. Il ne faut jamais oublier que le principe de la souveraineté est à la racine même de la Charte des Nations unies. Il est donc impossible pour les Nations unies d'imposer ses volontés à des États souverains. Aussi souhaitable que la chose soit en soi, vous ne pouvez tout simplement pas dire à l'Éthiopie que son gouvernement doit obtenir un cessez-le-feu, reconnaître les rebelles et ouvrir les routes afin d'approvisionner le Tigré et l'Erythrée. Vous ne pouvez tout simplement pas dire à l'Iran et à l'Iraq: nous avons déterminé qu'il vous faut mettre fin à votre folle guerre et nous insistons pour que vous vous soumettiez à notre organisation.

L'ONU vaut ses membres

Ce n'est pas l'ONU elle-même qui est le problème. C'est le comportement de ses membres, des États-nations, qui est le véritable problème. Et ne pas reconnaître cette vérité, c'est faire preuve d'une profonde méconnaissance des Nations unies et de la manière dont l'organisation fonctionne. La Charte des Nations unies ne confère aucun pouvoir à l'organisation de s'ingérer dans les affaires de ses membres. Telle est la réalité, tel est le scénario complexe, difficile et exaspérant des Nations unies. Il existe par contre d'autres complexités qui elles rendent possible le travail de l'ONU.

Et puis il y a aussi des critiques qui sont carrément malveillantes et qui causent des torts réels. Ces critiques se disent inquiets et affirment pratiquer des analyses sans passion. Comble de bêtises que tout cela! Il s'agit en fait des néo-isolationnistes et de leur vision du monde dont les critiques sont issus de la Heritage Foundation et des autres organisations de ce genre. La Heritage Foundation et ses partisans ne se spécialisent pas dans des analyses pénétrantes, mais dans le sophisme inspiré. Ces gens sont fondamentalement des anti-internationalistes. Ils ne croient pas que les intérêts des États-Unis peuvent être soumis aux intérêts plus larges de la communauté interna-

tionale. Cela m'irrite et me rend impatient. Des groupes de personnes de cette nature qui ne comprennent pas en 1985 les impératifs moraux et humains de la communauté internationale font preuve d'un esprit de philistin. Aucun de nous ne devrait vraiment avoir de temps à perdre avec les tenants d'une vision aussi étroite du monde.

Pourtant, je dois l'admettre, ces critiques font des ravages. Et bien que cela me coûte, je dois aussi dire que de tels tenants, en particulier ceux de la Heritage Foundation, s'engagent dans de telles diffamations du secrétariat que le Secrétaire général se voit pratiquement obliger de donner la réplique. Ces détracteurs mettent les pays du Tiers monde sur la défensive. Ils provoquent aussi plusieurs Américains à s'opposer futilement à leurs visées. On doit réagir à ces détracteurs pour la simple raison qu'ils constituent un lobby influent. Il faut éviter par contre de faire des néo-isolationnistes une obsession, une idée fixe ou une préoccupation accablante. Actuellement je me suis fixé comme tâche de répondre à leurs critiques point par point, et c'est pourquoi je lis les tracts, les études et les articles émanant de la Heritage Foundation. J'ai en quelque sorte décidé de m'immoler à l'autel des grands prêtres défenseurs de l'ONU. J'estime qu'en persévérant dans cette voie je serai en mesure de démontrer avec vigueur, logique et sang-froid, les failles, les sophismes, les généralisations, les demies vérités et les erreurs de fait qui soustendent l'édifice du néo-isolationnisme. Je monte mon dossier pièce par pièce, comme un bon avocat, et j'espère qu'avant longtemps moi et certains de mes homologues seront en mesure de faire front commun et d'entreprendre une croisade à travers les États-Unis pour faire entendre notre message. Et qui sait, sans parler de génération spontanée, nous aurons peut-être un jour une génération de champions-défenseurs de l'ONU qui ne craindront pas d'affirmer avec conviction que les Nations unies sont une institution qui mérite que l'humanité la fête et surtout pas des critiques gratuites et si peu éclairées.

Les forces de l'ONU

Considérons maintenant les forces de l'ONU. Mais ne nous emprisonnons pas dans la vieille dialectique en résumant les arguments en faveur de l'ONU. L'UNICEF est presque qu'à elle-seule une justification suffisante du caractère et de la nature de l'organisation. Quatre-cent-mille enfants de moins de cinq ans sont sauvés tous les ans par l'UNICEF. Ces enfants ne meurent pas parce que l'UNICEF existe. Quand je me suis rendu plus tôt en 1985 dans un camp pour réfugiés au Soudan, juste à la frontière de l'Éthiopie, ou quarante-vingt-mille personnes du Tigré avaient pris refuge afin de survivre, et que je me suis entretenu avec des représentants de Médecins sans frontières, et que je leur ai demandé comment il était possible de maintenir en vie des enfants dans de telles conditions, ils m'ont dit: "C'est en partie grâce à ces petits sachets de réhydratation orale qu'on distribue, quinze mille par jour, et M. Lewis, on garde des centaines d'enfants en vie de cette façon". Or, il est important de rappeler au monde avec insistance que de telles oeuvres n'auraient pas un tel impact si les Nations unies n'existaient pas. C'est là une des réalisations de l'ONU.

Qui plus est, vous avez le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) qui débourse entre 675 et 700 millions de dollars américains chaque année. Ces sommes font partie des milliards de dollars qui vont à des projets s'adressant au développement économique à long terme pour les pays au bord de la catastrophe économique en raison de la famine en Afrique. En outre, il y a le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés qui jour après jour sauvent des dizaines de milliers de personnes en fournissant entre autres des abris dans des environnements vaguement civilisés, et cela, tant au Pakistan, qu'au Proche-Orient qu'au Soudan par exemple. On pourrait poursuivre et souligner le noble travail des agences l'ONU. En effet, et je ne peux me permettre de le passer sous silence, je noterai le travail de l'UNESCO. Ainsi, en faisant le bilan des arguments en faveur des Nations unies, on ne peut omettre les agences spécialisées.

Le bon endroit

En deuxième lieu, est-il possible d'oublier le milieu politique très spécial engendré par les Nations unies et ce, malgré toutes les difficultés. Ainsi, à l'automne de 1984, la table des négociations de Genève était restée déserte depuis plus d'un an et le monde se croyait au bord du précipice. On vivait dans l'angoisse de l'holocauste nucléaire. Les superpuissances ne se parlaient plus. Et voici qu'Andrei Gromyko se pointe à l'Assemblée générale. Dans son adresse, on décèle des indices qui laissent croire que les négociations de Genève pourraient reprendre. Et puis c'est au tour du président Ronald Reagan de prendre la parole devant l'Assemblée générale. Se faisant, il crée un précédent, devenant le premier président américain depuis 1945 à prendre la parole devant l'Assemblée générale trois années consécutives. Le discours de Ronald Reagan crée aussi des lueurs d'espoir à l'égard de la reprise des négociations de Genève. Quelques mois plus tard, le processus des négociations de Genève reprend. Ceci constitue à mes yeux une preuve tangible de la valeur des Nations unies, car, n'eût été de la tribune mondiale qu'offre l'ONU, un tel événement n'aurait pu se produire entre deux puissances aux idéologies si diamétralement opposées.

Mon troisième point a trait aux grandes questions où l'intransigeance produit tant de frustrations quand on en discute. La plus difficile de ces questions est celle touchant le contrôle des armements et le désarmement. Permettez-moi de vous rappeler l'existence de la première commission des Nations unies. A maintes reprises, année après année, dans ce que certains qualifient de processus étouffant — et que je préfère qualifié de libérateur d'intelligence — nous débattons des résolutions touchant l'interdiction des tests nucléaires, l'interdiction de l'utilisation des armes chimiques, le traité de non-prolifération, le gel nucléaire, l'hiver nucléaire, le banissement des matières fissibles et la réduction des armements conventionnels. Et toutes ces résolutions sont débattues avec vigueur, ferveur et passion par les pays participants. Pourtant, vous diront les critiques, vous n'avez encore jamais rien accompli et les résolutions sont adoptées les unes après les autres sans que les superpuissances ne s'y plient. Une telle façon de voir les choses est à

la fois triviale et empreinte de distorsion. Le fait est, qu'il s'agisse de la première commission à l'automne, de la Conférence sur le désarmement à Genève, ou de la commission des Nations unies sur le désarmement en mai à New York, nous continuons à presser sans relâche les superpuissances. Elles doivent voter, prendre position, elles doivent se rencontrer et se parler sur toutes ces résolutions. Les superpuissances ne peuvent pas faire fi de ce processus et de ce fait, ce processus contribue de façon importante, sans qu'on le reconnaisse toutefois à sa juste valeur, à maintenir une certaine lucidité dans un contexte autrement lunatique. On devrait applaudir et reconnaître la valeur de ces fora sur le contrôle des armements et le désarmement même si comme chacun sait la décision ultime sera prise à Genève.

Un Secrétaire qui a de plus en plus de poigne

Mon quatrième point: le rôle émergent du Secrétaire général. Nous faisons face à un nouveau Secrétaire général, un homme qui est en train de redéfinir son mandat dans le monde contemporain. On n'a pas vu du pareil depuis Dag Hammarskjöld. Ceci est capital et il nous faut le comprendre.

J'ai eu le plaisir d'accompagner Javier Perez de Cuellar en mars dernier quand il a fait une visite officielle de trois jours au Canada. Cet homme est très impressionnant et se révèle être un formidable avocat dans des face à face au sein de petits groupes. Je l'ai observé quand il discutait avec mon premier ministre, mon ministre des Affaires extérieures, et aussi avec des hauts fonctionnaires, et à toutes les occasions il a argué et défendu sa cause sans jamais battre en retraite. Il s'engage pour une cause avec acharnement et efficacité.

Perez de Cuellar et les Nations unies ont donc créé, du moins je le crois, deux types de diplomates articulées: une approche interventionniste et une approche préventive qui donnent véritablement une nouvelle raison d'être aux Nations unies. Cela ne donne pas toujours les résultats escomptés, mais qu'est-ce qui donne toujours les résultats voulus dans ce monde? Mais quand Perez de Cuellar prend son bâton de pèlerin et va au Kampuchéa; quand il s'adresse à l'URSS et au Pakistan à propos de l'Afghanistan; quand il visite l'Iran et l'Iraq; quand il parle aux parties en cause à Chypre et aussi quand il remue ciel et terre pour appuyer le processus de Contadora en Amérique centrale, ce que Perez de Cuellar fait, c'est qu'il se prévaut de l'article 99 de la Charte pour prendre en main à fond son rôle d'une manière qui est ultimement civilisée et serviable.

Les nombreuses visites de Perez de Cuellar autour du monde ont une valeur immense. Occasionnellement, ses visites mettent fin aux bombardements des populations civiles dans des guerres comme celle entre l'Iraq et l'Iran. Parfois aussi, ses visites peuvent amener des réconciliations comme ce pourrait être le cas dans un an ou deux ans à Chypre. Ceci serait un résultat de premier ordre pour les Nations unies. Dans d'autres cas, ses efforts ramènent les parties adverses à la table des discussions, ce qui autrement ne ce serait pas produit. Jusqu'à un certain point, les efforts du

Secrétaire général empêchent toujours un conflit de dégénérer en catastrophe.

Dans le contexte des Nations unies, de la communauté internationale, ceci est terriblement important: maintenir le dialogue entre les nations. Et gagner la confiance, comme le fait Perez de Cuellar, signifie beaucoup. D'ailleurs, tous ont confiance en lui. Jeane Kirkpatrick lui faisait confiance tout comme son homologue soviétique, M. Troyanovsky. Pieter Botha aussi a confiance en Perez de Cuellar. Il est donc en train de donner une nouvelle définition au rôle de Secrétaire général, et ce rôle ne doit pas être attaqué ou discrédité à la légère.

Et finalement mon cinquième point: le processus continu, année après année, à l'Assemblée générale et au sein des commissions qui y sont rattachées, où nous réalisons des choses concrètes. C'est une raison supplémentaire de se réjouir. À la dernière session des Nations unies — ma première en fait (1984) — il y a eu une importante résolution contre le trafic des stupéfiants, laquelle est en voie de devenir une convention internationale. Il y a eu aussi, après sept ans d'ébauches et de laborieux travaux, une convention contre la torture, une convention qui nous permet, une fois signée et ratifiée par vingt pays, d'identifier publiquement ceux qui s'adonnent toujours à cette pratique obscène. Et puis, comme chacun le sait, il y a eu l'extraordinaire réponse à la famine en Afrique.

Dans vingt ou trente ans, les historiens tiendront peut-être la réponse des Nations unies à la crise alimentaire en Afrique comme le haut fait de l'organisation. Non seulement les Nations unies ont-elles pu canaliser comme jamais auparavant les efforts de la communauté internationale, mais d'une manière tout aussi exemplaire, l'ONU a mis en place sur le terrain dans les vingt pays touchés, le type de coordination et de distribution qui sauve des milliers de vies humaines. J'étais fier quand j'ai visité le Soudan du travail du personnel des Nations unies (UNICEF, PNUD, HCNUR). C'était vraiment quelque chose à voir! Et je vous parle ici non seulement de l'engagement contracté par les Nations unies, mais de la façon dont on a livré littéralement dans la bouche des affamés la nourriture et l'organisation sur le terrain qui entourait tout ce branle-bas. Ces actions devraient nous réjouir, et nous devrions nous enorgueillir nous qui sommes les fervents défenseurs d'un tel forum international. Le quarantième anniversaire devrait nous servir à corriger le tir.

Les Nations unies ne sont tout simplement pas aussi mauvaises que certains voudraient bien nous le faire croire. La polarisation existe bel et bien à l'Assemblée générale, mais pas de manière irrémédiable. Tout le monde croit maintenant que M. Gorbatchev va venir à New York vers la fin septembre, ce qui n'est pas sans conséquence. Il est important que le numéro un soviétique soit là, et il est significatif qu'il considère les Nations unies comme une institution qui mérite qu'on la visite à l'occasion de son quarantième anniversaire.

Evidemment, il y a aussi de l'extrémisme aux Nations unies. Mais il existe désormais une ère tangible de modération, particulièrement au sein des pays en voie de développement. A titre de preuve, il n'y a qu'à jeter un

coup d'oeil à la déclaration sur la crise économique en Afrique pour saisir jusqu'à quel point les pays africains tentent d'accomoder les pays développés tout en cherchant véritablement un rapprochement.

Défendre sans être sur la défensive

Les défenseurs des Nations unies sont beaucoup trop sur la défensive. Il n'est pas nécessaire d'être autant sur la défensive. Face aux détracteurs, point n'est besoin de revêtir une armure de preux chevalier. Il ne faut pas exagérer, leurs arguments ne sont pas terriblement convaincants et leurs sophismes cachent mal leurs véritables intérêts. Il est nécessaire certes de bien posséder son dossier et de le défendre quand le jeu en vaut la chandelle, ou encore au cas par cas si vous préférez. Ne vous laissez surtout pas intimider par les critiques. Ne succombez pas par ailleurs au charme des détracteurs. Les Nations unies sont une organisation de première classe avec des défauts qui sont bien de son temps et qui sont également attribuables à son âge et aux circonstances. Alors, que faire dans une telle situation? Vous analysez, vous témoignez des points forts, et puis vous allez sur la place publique plaider sa cause et mettre en valeur son travail.

Peut-être que tout ceci en un sens procède trop de la vision canadienne. On dirait qu'il est plus facile pour le Canada de tenir un tel discours face à l'ONU. Après tout, le Canada est un pays de puissance moyenne qui n'a pas de visées de domination. De plus, il n'est pas une force nucléaire et détient un avantage du fait qu'il soit bilingue et qu'il ait ainsi accès à la francophonie. Nous avons par-dessus tout un engagement viscéral dans le multilatéralisme, quelque chose qui est en fait au coeur du caractère canadien. On partage ce continent avec les États-Unis: nous sommes de bons amis et nous espérons à l'avenir partager davantage notre appréciation positive des Nations unies avec les Américains. J'ai appris ces derniers mois alors que j'ai voyagé, qu'il n'est pas difficile de transmettre une vue plus positive des Nations unies. Il existe un ardent désir un peu partout de soutenir la validité de la communauté internationale et d'une organisation mondiale.

La Charte des Nations unies peut bien être assiégée ça et là; elle n'en demeure pas moins un document incomparable pour une communauté internationale plus juste, plus civilisée, plus tolérante et plus humaine. Un jour nous y parviendrons malgré les infidèles de toutes les catégories. Ainsi, aux rêveurs, aux idéalistes, aux pragmatiques, aux artisans d'un meilleur lendemain, aux apôtres infatigables de la cause de la paix, à tous ceux qui sont tenaces et inflexibles, mes voeux vous accompagnent et surtout n'abandonnez pas. □

À la Conférence de San Francisco de 1945

par Charles Ritchie

*L'ONU a vu le jour en 1945 à la Conférence de San Francisco. Le Canada était alors représenté par une forte délégation, dont l'un des membres était Charles Ritchie, qui devint plus tard l'ambassadeur du Canada à l'ONU. Présentement à la retraite et vivant surtout à Ottawa, M. Ritchie a publié en partie le journal de ses années de service sous le titre de *The Siren Years*, ouvrage qui s'est mérité le prix du Gouverneur général en 1974. Grâce à l'aimable autorisation de la maison d'édition MacMillan of Canada, *Perspectives internationales* est heureux d'en publier ici quelques extraits relatant la Conférence de San Francisco tenue en 1945.*

21 avril 1945

Dans le train en route pour San Francisco. (Nous allions à la Conférence de San Francisco qui devait s'ouvrir à l'Opera House le 25 avril, conférence qui allait concrétiser la naissance de l'ONU et mettre en branle les mécanismes de son fonctionnement. J'étais alors l'un des conseillers de la délégation canadienne.) Déjeuner avec Mackenzie King. Je fus charmé par ce petit bout d'homme rondet aux allures de prestidigitateur, aux yeux vifs et fuyants avec un sourire de circonstance toujours cousu aux lèvres. Ses yeux sont tour à tour de pierre, enjoués ou parfois même embués sous le coup d'une vive émotion. Il cause sans arrêt, manifestement très content de lui-même, content d'être si intelligent et d'avoir survécu à la dernière élection. Il me raconta tout le plaisir qu'il tirait des tactiques parlementaires auxquelles il ne pouvait malheureusement pas se prêter aussi librement en temps de guerre. Il me parla aussi de la crise de la conscription et que, selon lui, le facteur le plus significatif du point de vue historique, fut que les ministres canadiens-français ne désertèrent pas le cabinet. Toujours selon lui, voilà ce qui a préservé l'unité du Canada. Je lui fais remarquer que nos troupes sont sans aucun doute fourbues à l'heure actuelle, et lui, agacé, me répond: "Ils ont déjà eu deux mois de repos" (quand? suis-je tenté de lui demander) et il ajouta: "Je savais au moment de la crise de recrutement que nos hommes devaient se reposer, mais ça je ne pouvais pas le dire."

Il me décrit ensuite avec sobriété les funérailles de Roosevelt à Hyde Park, le silence régnant dans le jardin et la dignité de la cérémonie. Il me parla affectueusement de Roosevelt, mais sans faire dans le mélodrame, ajoutant: "La dernière fois que je l'ai rencontré, j'ai su en le voyant que la fin était proche. Lorsqu'on avait le malheur de discuter d'un sujet qui le

rendait le moins anxieux, il pouvait tout aussi bien s'affaisser séance tenante. Lorsque la Maison-Blanche m'a appelé pour m'aviser de son décès, je ne suis même pas rendu au téléphone: il n'était pas nécessaire que l'on me dise ce qui était arrivé pour que je le sache."

Parlant à un autre moment de Mussolini il dit: "Une tête remarquablement taillée — une tête de César — avec des yeux rayonnant d'intelligence, bien incrustés aux fonds des orbites. Il a fait beaucoup de bien, a débarrassé le pays de la corruption, mais avait beaucoup trop de pouvoir et pour trop longtemps. Le problème des Européens, c'est qu'ils adorent des fausses idoles: l'Europe est farçi d'images de Napoléon et de statues de César."

26 avril 1945, San Francisco

Conférence de San Francisco. La ville de San Francisco est aussi enjouée qu'un cirque; de fait, le lieu et la population sont beaucoup plus distrayants que la conférence elle-même. Personne ne peut résister aux attraits de la ville et à la gaieté de ses habitants. Il n'existe sans doute pas un seul endroit au monde qui pourrait faire plus contraste avec les pauvres citoyens et les villes décimées de l'Europe. Le choc que j'ai pu vivre en arrivant dans le calme d'Ottawa en provenance de l'Angleterre, n'est rien en comparaison de ce qui attend ceux qui viennent de Londres, Paris ou Moscou pour débarquer dans cette ville en perpétuelles vacances. La baie forme un magnifique arrière-plan, le soleil brille en permanence, les rues sont envahies par des marins américains aux bras de leurs amies: tout cela confère aux lieux une atmosphère de comédie musicale. On s'attend à tout moment que ces couples fassent la fête, se mettent à danser, entraînés par la musique qui s'échappe des cafés et des boutiques. Les couleurs également rappellent le cirque: les publicités criardes, les drapeaux de tous les pays participants et le jaune vif des taxis. Ce monde en technicolor transpire la confiance en soi.

Les gens font preuve d'une intense curiosité à l'égard des délégués à la Conférence. On les voit s'attroupant autour des délégués un peu à la manière des Amérindiens en présence des conquistadors espagnols lorsque ces derniers sont arrivés en Amérique: admiratifs devant leurs parures et leurs armures, prenant leurs colliers de pacotille pour de véritables trésors. En réalité, ces délégués n'ont rien de pittoresques et ne méritent certes pas l'attention dont ils font l'objet. Il y a bien sûr quelques Arabes de service, et quelques Indiens enturbanés qui valent le déplacement, et ce prince de l'Arabie saoudite, rutilant, avec sa tête de Valentino; mais, la plupart ne sont que des hommes affairés, en uniformes d'usage: complets trois pièces arborant le macaron de la Conférence à la boutonnière, ce qui les fait ressembler à un attroupement désabusé venu assister à un congrès des Elks. Les Russes font exception: ils volent littéralement le spectacle. Le public est à la fois impressionné, excité, mystifié, et énervé par ces Russes. Des groupuscules d'officiers soviétiques, gueules de bois et têtes de paysans, se tiennent volontairement à l'écart dans les restaurants, et se font dévisager comme s'ils étaient des animaux sauvages. On les sent plutôt gauches et intimidés, graves et silencieux, féroce-ment résolus à ne par faire de faux-pas

qui pourraient ternir la réputation de la belle Russie. Les foules se pressent à l'extérieur pour apercevoir Molotov beaucoup plus impressionnant avec sa grosse tête carrée que ne l'est Eden. On sent qu'il incarne la puissance. Lorsqu'il fit son apparition à la séance plénière inaugurale, il était accompagné d'une demi-douzaine de solides gorilles de la N.K.V.D. La ville fourmille de rumeurs à propos de ces Russes: on dit par exemple qu'ils ont un vaisseau de guerre arrimé au port, la cale pleine à ras-bord de caviar.

Entre-temps, la presse locale (affiliée aux entreprises Hearst) mène une incessante campagne de salissage anti-soviétique faisant, semble-t-il tout en leur pouvoir pour provoquer une conflagration mondiale avant même que la présente n'ait pris fin.

On peut dire que jusqu'à présent la Conférence s'est déroulée selon l'habituelle efficacité américaine . . . L'Opera House (sise à l'intérieur du Veterans' Memorial Building) où se tiendront les séances officielles, fait inévitablement penser à une scène rocambolesque tirée d'un film des Marx Brothers. Une cohue de délégués, de conseillers, et de secrétaires s'affairent dans les corridors posant à tout venant des questions auxquelles personnes n'a de réponses: Où peuvent-ils s'accréditer? Pourquoi n'a-t-on pas prévu des bureaux pour ces messieurs? Où sont les machines à écrire qu'on leur a promises? Pour leur répondre, il y a bien une demi-douzaine de fonctionnaires du Département d'État, mais les pauvres sont déjà exténués, le visage blanc comme des draps, et n'ont même pas de bureaux à eux, de machines à écrire ni même la moindre idée du fonctionnement de la Conférence! Entre-temps, la galère continue: des marins, font du déménagement sans ménagement, essayant de faire passer d'immenses bureau à travers des portes manifestement trop étroites. Il y a aussi les boy-scouts de la ville hôtesse qui tentent de se frayer un chemin à coups de coude à travers la foule, pour faire Dieu sait quoi. Quelques jeunes femmes desoeuvrées et de bonnes familles, accourées d'uniformes aguichants et postées derrière d'inombrables kiosques d'information qui — comme leurs sourires — s'étaient à l'infini, n'ont malheureusement pas la moindre information à donner, et sont, tout compte fait, aussi inutiles que des mannequins de vitrine auxquels on tenterait d'arracher un quelconque renseignement. Cet incessant babillage et ces flots de questions restées sans réponses se noient dans le vacarme des coups de marteau qu'assènent des ouvriers occupés à ériger des cloisons, peindre des murs, tout en avalant un sandwich ou deux, ce qui ne les empêche pas de siffler, de fumer, et d'obstruer les planchers des corridors en s'asseyant jambes allongées dans ces tunnels déjà trop encombrés de gens. Il manque un seul détail à ce tohu-bohu indescriptible: Harpo Marx franchissant la cohue à la poursuite d'une évanescence paire de jambes féminines.

28 avril 1945

Deuxième réunion de la séance plénière tenue encore une fois dans la salle de l'Opera House, inondée par la lumière de puissants projecteurs qui

aveugle et irrite les délégués. La séance est ouverte par Stettinius, le Secrétaire d'État américain qui apparaît sur l'estrade en mâchouillant quelque chose (est-ce de la gomme à mâcher ou les restes de son repas? les spéculations vont bon train). Il a un petit air trop sûr de soi, déplacé dans les circonstances — je dirais même un air presque offensant. (Bien que la presse le décrive comme étant bel homme, il me fait plutôt penser à une créature ailée venant directement du zoo: soit une espèce d'oiseau bizarre qui essaierait de ressembler à un aigle.) Il fait la pire des impressions auprès des délégués présents. Il lit son discours à la manière d'un prédicateur laïque, d'une voix enrouée par une émotion surfaite. Le ministre des Affaires étrangères du Chili rend hommage à la mémoire de Roosevelt. Son discours, une fois traduit, prend la forme d'une métaphore embrouillée qui lui échappe complètement en cours de route: comparant Roosevelt à un grand arbre s'étendant sur le monde, d'un grand arbre foudroyé non pas par l'éclair de la mort, mais par l'éclair brillant de la victoire qui le fait fleurir à nouveau alors qu'il paraissait se flétrir, etc.

Vient ensuite Wellington Koo de la Chine, très chic et impeccable dans son costume d'homme d'affaires et qui vient nous raconter les souffrances endurées par la Chine. C'est ensuite le tour de Molotov de gravir les marches de la tribune sous le feu conjugué de la curiosité et de la nervosité ambiante. Il ressemble à un employé anonyme d'un quelconque hôtel de ville, ce genre d'individus que l'on retrouve assis derrière leur guichet de fonctionnaire en train de faire des compilations inutiles et qui ne savent que répondre "non" aux questions qu'on leur adresse. On leur pardonne leur impolitesse, devinant qu'eux-mêmes subissent sans doute les foudres d'un supérieur et que les pauvres ne font pas que nous transmettre leur trop plein de frustration, le plus naturellement du monde. Il fait un long discours en russe, traduit d'abord en anglais, puis en français, discours routinier et plutôt terne. À ce stade-ci les délégués s'ennuient souverainement et semblent carrément abattus. Tout à coup, lorsque Eden se lève, l'atmosphère change du tout au tout: on peut sentir une vague revivifiante parcourir l'assemblée quand il prend la parole. Non pas qu'il dise quelque chose de vraiment remarquable, mais il a l'air des plus convainçant — comme si les travaux de cette Conférence avait une réelle importance à ses yeux. On le sent mal à l'aise, peut-être un peu exaspéré par la lenteur des procédures et le caractère d'irréalité qui baigne cette rencontre.

Je suis pour ma part pris d'une démangeaison qui s'étend sur ma poitrine et un peu partout ailleurs. Rien de préoccupant toutefois car j'ai l'habitude de ce genre d'éruptions, étant même plutôt doué pour ce genre de chose. Le médecin de l'hôtel, pas très brillant, prétend que j'ai la rougeole, ce qui m'apparaît être une impossibilité médicale puis que j'ai déjà eu la rougeole une fois et la rubéole à deux reprises. Toutefois, le médecin s'obstine et maintient qu'il s'agit de la rougeole. Il me quitte en me rappelant bien inutilement que cette maladie est contagieuse et pourrait rapidement de propager à toute la délégation. Je n'ai bien entendu aucune intention de suivre son avis.

30 avril 1945

Ma secrétaire, Mlle Smithson m'avise "qu'on" (est-ce l'administration de l'hôtel? ou même le F.B.I?) a affiché une photo modèle réduit de ma personne dans les toilettes des dames avec en dessous la mention suivante: "évitiez tout contact avec cette personne qui est atteinte d'une maladie contagieuse." Ce genre d'initiative risque fort de gêner considérablement ma façon d'être dans mes rapports personnels et diplomatiques.

22 mai 1945

Comme arrière-plan, on peut difficilement imaginer contexte plus inapproprié à cette Conférence que cette ville de San Francisco. Les gens en observent le déroulement d'un air à la fois bienveillant et soupçonneux. Voilà à leurs yeux l'occasion de rendre le reste de la planète aussi libre, prospère et vertueux que les États-Unis, et voilà que cette chance est compromise par les tractations d'hommes ténébreux qui conspirent pour que cette promesse ne voit pas le jour.

Ces bonnes gens n'ont bien sûr pas la moindre idée des incertitudes, des angoisses, et des craintes qui sont le lot des délégués. On les sent prêts à gober toute affirmation du genre "cette Conférence est la plus importante rencontre tenue par des humains depuis la Dernière Cène." En fin de compte, cet appétit pour ce genre de balivernes a quelque chose de peu rassurant.

Cela dit personne ne peut résister au charme de la ville, à la beauté de la campagne environnante, à la spontanéité de ses habitants toujours prêts à causer de tout et de rien, ou même à la beauté des filles qui, au yeux du profane, apparaissent être autant de déesses. Cette ville se distingue assurément par cette race radieuse de belles et grandes amazones; par ces milliers de marins — en perpétuelle permission, semble-t-il — les poches pleines et l'oeil en maraude à l'affût des filles; et par ces océans d'alcool qui bercent cette joyeuse population. J'ose penser qu'il y a quand même ici, comme partout ailleurs, des pauvres, des gens malades et malheureux, mais on n'en voit guère et l'impression générale qui se dégage est celle de gens sans le moindre souci.

Dans la salle à diner de l'hôtel, un chanteur de charme à la voix crémeuse chante une chanson à la demande des nouveaux mariés, M. et Mme Frank Lord. Les heureux élus, en route pour leur lune de miel, déclarent ingénument — sans fausse timidité et sans sous-entendus — "qu'il s'agit là d'une perspective bien agréable." À la fin d'une soirée copieusement arrosée, l'animateur demande aux convives de se lever et d'entonner deux vers de la chanson "Onward Christian Soldiers" en l'honneur "de nos gars qui se battent dans le Pacifique": l'auditoire suit sans rougir.

La journée a été consacrée à une série de réunions en comités qui ont eu l'heur de m'apprendre une foule de choses, notamment que la patience est une vertu essentielle. Il est admirable d'observer ces hommes à l'intelligence vive assis bien tranquillement pendant des heures, écoutant d'autres personnes discourir à l'infini alors que le tout pourrait être résumé en

quelques phrases brèves. J'imagine qu'à la longue on s'habitue à s'ennuyer de la sorte. En plus de cette patience à toute épreuve, les vétérans de ce genre de rencontre font preuve d'une grande vivacité d'esprit. Ils n'en sont pas à leurs premières armes et savent instinctivement quand et comment interpréter les règles de procédure du comité ou saisir au vol toutes les nuances de tel ou tel amendement à une proposition quelconque. Ils sont constamment sur le qui-vive pour ce genre de choses, même quand on les croirait assoupis. Ces procédés fascinent les non-initiés. Ce sont les trucs du métier. Les hommes de mon âge, qui ont de longues années de service à leur actif, connaissent ces trucs par coeur.

J'ai fait une blague à propos de ma prétendue rougeole (maintenant disparue) en parlant à un journaliste. Or, je vois un titre dans l'un des journaux du soir, qui se lit ainsi: "La rougeole à la Conférence va-t-elle contaminer la délégation russe?" Il est vrai que la délégation russe loge à l'étage au-dessus du nôtre, mais je n'entretiens aucun rapport avec eux.

23 mai 1945

L'atmosphère de la Conférence est chargée d'inquiétude et de découragement face à la Russie. Dès qu'on peut se retrouver à deux ou à trois dans les salons et les chambres à coucher de l'hôtel — endroits plus propices aux conversations informelles — il y a fort à parier que le sujet de conversation soit l'URSS. On essaie de deviner leurs intentions, on discute de la façon de traiter avec eux, s'il faut adopter la ligne dure et à quel moment. Nous constatons surtout que les Russes, avec leurs tactiques déloyales, sont peut-être en train de se gagner la faveur des "classes laborieuses". Cette peur de la Russie étend son ombre sur tout le déroulement de la Conférence. Pendant ce temps, les agissements de certains pays d'Amérique latine et du Moyen-Orient, notamment par leur sottise verbeuse et leurs critiques sournoises et irresponsables, nous inclinent presque à penser que la dictature d'une grande puissance ne serait pas une si mauvaise affaire après tout! Mais ces représentants des Grandes Puissances n'ont aucun porte-parole convaincant ou qui puisse imposer son autorité dans les comités les plus importants. Ils ne font que répéter à la manière de perroquets bien entraînés: "Faites confiance au Conseil de sécurité. Ne faites rien qui pourrait briser l'unanimité." Les Grandes Puissances n'ont pas de porte-parole éloquent, sûrs d'eux et convaincants, pour les représenter dans les comités les plus importants. De fait, il n'y a aucun orateur exceptionnel: Evatt d'Australie fait montre d'une certaine habileté, l'éloquence de Berendson de la Nouvelle-Zélande est taillée sur mesure pour être comprise par des Néo-Zélandais; le belge Rollin possède un esprit vif et caustique (je mentionne ces quelques noms au hasard), mais à vrai dire, il n'y a personne qu'on pourrait coiffer du titre de "grand homme" et à peine une poignée que l'on pourrait qualifier de bon orateur.

La délégation britannique n'a rien de particulièrement remarquable et fait figure de parent pauvre depuis le départ de Eden et des principaux ministres du cabinet. Cranborne est habile et en impose en séance de comité, Halifax brille par son absence et Cadogan, l'air fatigué, m'apparaît

être l'archétype même du fonctionnaire médiocre. Webster nous épate toujours avec sa mémoire infallible: il peut citer le contenu des documents du Congrès de Vienne, de la Conférence de Paris ou de la réunion de Dumbarton Oaks. Il tire un malin plaisir à snober autrui et se complaît dans les argumentations stériles. Excellent conseiller, qui toutefois ne devrait pas se mêler de décider des politiques; j'ignore s'il le fait en réalité, mais on semble parfois reconnaître sa signature. La délégation fait piètre figure dans les domaines sociaux et économiques. On sent un manque généralisé, une absence d'autorité que seuls des vieux routiers aguerris seraient en mesure d'imposer; des hommes, sages et modérés dans leurs propos, qui contribueraient aux travaux des comités, non pas tellement par ce qu'ils diraient, mais bien par ce qui émanerait d'eux. Et il y a bien sûr ces absents de taille, tous les internationalistes britanniques de renom qui se sont dévoués à la cause des opprimés et des questions sociales: le secteur des préoccupations sociales et humanitaires de la délégation britannique n'est malheureusement pas du tout représenté ici. Il y eut bien quelque représentants au début, mais ils sont tous retournés chez-eux; et ceux qui restent sont essentiellement préoccupés par les questions politiques et militaires, sans daigner montrer le moindre intérêt pour ce qui émeut l'opinion publique. Je crains qu'au fur et à mesure que la fatigue les gagnera, ces derniers pourraient commettre une bévue de taille. Ils n'émettent aucune idée susceptible d'intéresser les autres nations et sont bien mal préparés pour traiter avec les pays du Commonwealth.

La politique américaine, ou peut-être devrais-je dire, les tactiques américaines lors de cette Conférence, s'apparentent à celles des Britanniques: tout comme eux, ils suivent scrupuleusement la ligne de parti promouvant l'idée d'un veto pour les Grandes Puissances, tout en laissant croire aux petits pays qu'ils agissent à contrecœur, pour ne pas irriter les Russes qui autrement pourraient décider de bloquer l'organisation. Ce que les Américains et les Britanniques ne saisissent pas, c'est que ce genre de tactiques a pour conséquence d'augmenter considérablement le prestige de la Russie. Prise dans son ensemble, la délégation américaine n'impressionne pas plus que celle des Britanniques: ni l'un ni l'autre ne semble s'intéresser au discours des petits pays ou ne tente de répondre intelligemment à leurs questions. D'un autre côté, ces mêmes Américains sont particulièrement enclins à céder aux pressions des Sud-Américains qui se débrouillent très bien à cette conférence. Pour ma part, les seuls conseillers américains que je connaisse, proviennent du secrétariat d'État: il y a Alger Hiss: yeux fuyants, manières simples et amicales qui ne réussissent pas à masquer un naturel soupçonneux qu'on dit foncièrement anti-britannique; il y aussi Ted Achilles: costaud, lent, fort comme un boeuf; un négociateur prudent et d'humeur enjouée, un gentil monsieur en somme, mais qui n'influencera pas beaucoup les politiques de son pays.

L'URSS pour sa part a acquis une réputation des plus défavorables au sein des comités. Cela n'est pas la conséquence d'une aversion pour ce genre de méthodes ou envers ces individus — on constate cependant lors de cette

Conférence, qu'à proprement parler il n'existe aucun "individu" soviétique: ils répètent tous exactement la même chose (et, bien sûr, cela vaut également pour les Ukrainiens et les Biélorusses). Tous débitent les mêmes déclarations incolores et inodores, chaque virgule étant approuvée par Moscou, toute parcelle d'individualité de l'orateur-récitant ayant été préalablement extirpée. Ils se sont taillés une réputation d'intransigeance blindée, refusant le moindre compromis. D'autre part, ils exercent un chantage constant sur les autres gouvernements en se posant comme les défenseurs absolu des peuples contre les forces réactionnaires. Ils le font avec une telle efficacité qu'il serait très facile pour eux d'exhiber, à la fin de cette conférence, des états de service très flatteurs qui les présenteraient comme les champions de la cause des opprimés partout à travers le monde. L'hypocrisie de ces tactiques ne trompent pas ceux qui les côtoient au cours de ces travaux, mais elle a des chances de porter fruit auprès du public en général, pour qui du reste elles sont destinées. Ils ont un flair politique exceptionnel, et soupèsent chaque question, non pas selon ses qualités propres, mais seulement du point de vue (et entièrement du point de vue) de sa portée politique. Ces procédés sèment le désarroi chez les Latino-Américains à tendance légaliste, et auprès des internationalistes libertaires et les croisés de tout acabit qui ne peuvent que constater que la politique du plus fort envahit tous les aspects de la nouvelle organisation, le social, l'humanitaire et même ce qui ne devrait être que du ressort de l'administration.

C'est à Wellington Koo qu'incombe la responsabilité de défendre l'esprit des accords de Dumbarton Oaks, tâche plutôt ingrate, puisqu'il n'était pas présent à cette réunion. (Rappelons qu'à la conférence de Dumbarton Oaks, tenue en août 1944, les quatre Grandes Puissances, soit la Grande-Bretagne, les États-Unis, la Chine et l'URSS, se sont entendues sur le texte d'un accord préliminaire statuant la création de l'ONU.) J'étais assis en face de lui et j'avoue avoir été fasciné par son visage: il me fait penser à un lézard avec ses yeux perçants, le nez collé à ses papiers. Lorsqu'il parle, il fait montre d'une remarquable collection de tics nerveux: clignotements furtifs des yeux, éternuements spasmodiques, croisement et recroisement de ses mains joliment manucurés; il tire sans cesse sur les rebords de son manteau et du même geste, enlève et remet ses vieilles lunettes. Cette pantomime compulsive ne trahit pas une quelconque nervosité de sa part, puisqu'il est un diplomate très expérimenté, vif, habile et de nature conciliante. Mais il ne possède pas — pas plus que les autres représentants des Grandes Puissances — cette autorité morale, ni même l'éloquence et la vigueur nécessaires pour stimuler et relever les travaux de cette Conférence: pour cela, il faudrait un Roosevelt, un Churchill ou même un Smuts. Les Chinois forment une bien gentille délégation, polie et plein d'humeur, mais s'agit-il vraiment d'une "Grande" Puissance?

Les Français sont l'une des déceptions de cette Conférence. Les représentants des Grandes Puissances, bien qu'étant quantité négligeable pris un à un, imposent quand même le respect puisqu'ils représentent la puissance de leur pays. Les Français, eux, doivent s'en remettre à une longue tradition de professionnalisme, qui puise sa force dans le maniement à la fois précis et

direct du langage diplomatique, caractéristique qui a toujours été la leur dans des rencontres de ce genre. Or voici que cette assurance leur fait cruellement défaut cette fois. La délégation française ici présente confirme la pénible impression qu'elle m'avait faite à Paris: qu'il s'agit d'une bande de détraqués. On ne sent pas que la France, cette grande nation, soit derrière eux. Ils sont aux petits soins et très cordiaux avec les autres délégués. Mais il s'agit là de manoeuvres de bas étages, de procédés calculateurs issus de leurs cerveaux combinards et soupçonneux. Aucune clarté ou stabilité dans leur jeu politique. Il n'y a personne chez eux pour faire le lien avec le passé, la tradition, personne qui pourrait insuffler un peu de vitalité et transmettre le feu sacré aux autres. La ligne directrice, la continuité avec la tradition nationale a bel et bien été rompue. On est en présence d'un groupe d'aimables et intelligents jeunes Français, et ce vieux Paul Boncour accuse son âge et a l'air usé, tout comme André Siegfried. De fait, on peut constater de visu les effets combinés de la fatigue et de l'épuisement sur les visages exténués des délégués européens. L'Europe — je n'inclue pas la Russie — ne fait certes pas bonne figure à cette Conférence.

À l'intérieur de notre propre délégation, Norman Robertson et Hume Wrong sont les personnages qui exercent la plus grande influence. On ne peut imaginer plus grand contraste dans les personnalités de ces derniers. Hume (sous les ordres duquel j'ai travaillé auparavant alors qu'il était conseiller à l'Ambassade du Canada à Washington) a les traits fins, le teint plutôt pâle et gratte le derrière de sa tête d'un geste furtif qui trahit une impatience croissante. Au premier abord, il peut aisément effaroucher autrui: inquiétude bien justifiée puisqu'il ne supporte pas les cafouillages, l'insipidité ou la bêtise pure. Chez lui, tout est chic et plein d'allure, que ce soit la confection de son manteau ou la prose de ses notes de service. C'est essentiellement un réaliste qui saisit très bien le jeu des forces politiques, mais ne comprend malheureusement pas grand chose aux politiciens eux-mêmes.

Norman, quant à lui, les comprend très bien (mais y-t-il quelque chose qu'il ne comprend pas!) et il exerce une certaine influence sur le Premier ministre. Les ressources et les capacités de son esprit à la mesure de son gabarit imposant. Sa prestance, à la fois physique et intellectuelle, impressionne; c'est un merveilleux compagnon, avec ses digressions ironisantes et ses réparties pleines de sagesse, ponctuées par ses grands soupirs de résignation.

5 juin 1945

De notre côté nous sommes dans le doute par rapport aux Russes: peut-être y a-t-il une réelle incompréhension dans leur camp, peut-être ont-ils raison de suspecter nos agissements et de douter de la transparences de nos visées. Pour leur part, ils ne semblent pas être affligés de pareils scrupules. Leurs agissements nous tiennent constamment sur le qui-vive et nous manoeuvrons bien maladroitement face à un ennemi qui bouge beaucoup plus rapidement que nous (comme si nous étions un monstre marin, une baleine

lourdaude déjà harponnée à plusieurs reprises). Ceci dit, ils ne semblent pas chercher la bagarre.

Cette lutte pour le pouvoir se fait sentir dans les différents comités qui siègent lors de cette Conférence. Chaque question qui y est alors débattue devient prétexte à un affrontement entre les Russes, leurs pays satellites et le reste du monde. Les autres Grandes Puissances votent à regret, d'un air triste, avec les Russes et nous dépêchent des émissaires pour nous faire part de leur embarras et nous présenter leurs excuses. Cet état de chose se répète à propos de problématiques qui ne sont pas du tout politique. Mais au yeux des Russes, tout est politique, que l'on traite du secrétariat de la nouvelle organisation ou qu'il s'agisse de changer une virgule à la déclaration des principes généraux.

Le comité numéro un de la commission où je siège à titre de conseiller, s'intéresse au préambule de la Charte des Nations unies (essentiellement un recueil de vœux pieux) et aux chapitres traitant des buts et des principes de l'organisation. Il est présidé par Manuilsky, ukrainien qu'on dit être l'un des cerveaux dirigeants du Parti communiste de l'Ukraine. Ma première impression est celle d'un vieux monsieur affable et plein d'humour, une sorte de propriétaire foncier sous l'ancien régime. Il parle un bon français. Mais je me suis trompé sur toute la ligne, car exception faite du sens de l'humour, il est d'un brusquerie impitoyable, extrêmement intelligent, et manoeuvre avec une telle dextérité et une telle diligence et se faufile si bien entre les tactiques habituelles des travaux du comité, qu'il laisse les vieux routiers et les fins renard pantois et essouffés. On ne peut pas dire qu'il viole les règles de procédure, mais plutôt qu'il sait les interpréter pour parvenir à ses buts, et ce avec grande finesse. Il est clair que son objectif est d'expédier la rédaction de ces chapitres le plus rapidement possible, sans autre forme de débat.

6 juin 1945

On vient tout juste de se taper sept heures d'affilées au Comité des buts et principes. Le président, Manuilsky, nous a fait goûter à sa médecine au moment où les Latinos-Américains ont voulu déployer leurs ailes pour y aller de quelques envolées oratoires. Il leur a coupé le sifflet et les ailes en les rappelant à l'ordre: "Messieurs, nous devons accélérer les travaux de ce comité. Je propose que personne ne quitte cette salle avant que le texte final du préambule et le premier chapitre de la Charte n'aient été adoptés." D'un air piteux, les délégués consultent aussitôt leur agenda pour constater que cela signifie qu'il faut oublier tous les rendez-vous prévus pour le dîner. Personne n'ose cependant faillir à la "tâche sacrée" qui leur incombe. Paul Gore-Booth, le délégué britannique bondit de sa chaise et déclare avec un trémolo dans la voix: "Monsieur le Président, je ne peux vous promettre que je serai physiquement capable de soutenir une aussi longue séance sans devoir la quitter avant son terme." Manuilsky le regarda d'un air sévère: "Je signale au délégué britannique qu'il y a ici présent des hommes que vous et que s'ils peuvent soutenir le rythme, vous de même." L'incident étant clos, les débats reprurent de plus belle pendant des heures.

Après tout, n'étions-nous pas en train de discuter des principes d'un nouvel ordre mondial. La salle était pleine de ces orateurs de profession qui s'extasiaient de pouvoir parler sans arrêt. Il y avait ces ministres des Affaires étrangères des pays sud-américains qui tentèrent insidieusement de parler de leurs vendettas locales sous le couvert du droit des nations. Et ce représentant de l'Égypte qui espérait avoir le champ libre pour taper fort sur le Traité anglo-égyptien, par le biais détourné d'une déclaration soulignant la nécessité "de faire preuve de souplesse dans l'interprétation des obligations et des devoirs internationaux". Le Syrien en profita également pour ennuyer le Français avec des références de même nature. Pendant ce temps, les représentants des puissances coloniales, des novices pour la plupart (leurs supérieurs étant en train de dîner) s'énervaient à la moindre mention des mots "justice" ou "droits de la personne", y voyant une attaque déguisée contre le système colonial. Nous avons passé tout l'après-midi et toute la soirée jusqu'à minuit à discuter des principes qui doivent régir les hommes et les nations. Vers onze heures, le spectacle de ces mines égarées faisait pitié à voir. La salle était maintenant surchauffée, mal aérée et plutôt empestée: des douzaines d'hommes politiques corpulents et suant à grosses gouttes depuis plusieurs heures dans cet espace retreint, n'avaient rien pour charmer les odorats sensibles. (Au dehors, les tramways dévalaient bruyamment les rues, mais les discours continuent de plus belle.) Le délégué égyptien y va d'interpolations et d'apartés interminables. On pourrait penser qu'il avait du caoutchouc aux fesses puisqu'il rebondissait à tout bout de champ, "Question de procédure, Monsieur le Président", prenant le temps d'ajuster son monocle pour faire un tour d'horizon et constater les visages impuissants de ses victimes. Le Péruvien était aussi une peste oratoire, conférencier professionnel qui ne cessait de répéter: "la délégation péruvienne considère cet aspect du problème comme étant très grave, je dirais même plus, fondamental." Il retirait alors ses lunettes de lecture pour mettre ses lunettes d'orateur, repeignant une mèche récalcitrante au passage avant de prendre son rythme de croisière. Mais, entre tous, c'est le Novégien qui m'amena le plus près de la tentative de meurtre, en faisant de longues interventions inutiles et obstinées de sa voix bêlante. Toutefois, grâce au joug presque brutal du président, à ses interventions . . . chirurgicales dans le déroulement de la séance, nous avons pu terminer notre tâche dans les délais. Une fois la séance terminée, ils ne restait plus que des hommes d'État qui tentaient de sauver ce qui leur restait d'amour-propre en se regardant de travers avec hauteur et componction. Ces éminentes personnalités politiques et ces juristes de grande renommée venant du monde entier s'étaient faits sermonner comme des écoliers par le président; mais au moins nous avons fini à temps.

12 juin 1945

Déjeuner à la campagne avec des Californiens riches, amicaux, détendus. Grande maison spacieuse, fraîche, rien qui peut rappeler le décor empesté de bien des maisons cossues qu'on retrouve sur la côte est. Les Californiens ne semblent pas prendre leurs maisons au sérieux. Elles sont

avant tout des lieux pour dormir ou s'abriter du soleil. On dirait que ces gens nagent sans efforts à travers l'existence, transportés par leur bonhomie naturelle et leur excellente santé. À les voir, il est difficile de croire que ces gens aient jamais éprouvé de la peur, on qu'on les aient rabroués, vexés, ou soumis à des sarcasmes. Il y avait trois enfants à la piscine, de parfaits petits spécimens de bonne santé avec des parents riches, gentils, détendus, beaux, sensés: quelle belle façon de grandir!

15 juin 1945

La semaine dernière, j'ai aperçu une publicité dans l'un des journaux de San Francisco décrivant les attraits "d'un vieux ranch historique maintenant transformé en hôtel de luxe, situé dans une magnifique vallée près de San Francisco." Quelle charmante escapade, pensais-je, pour oublier les tensions de la conférence! Pourquoi ne pas y passer un week-end? Je réussis sans trop de peine à convaincre mes collègues, Norman, Hume et Jean Désy — le conseiller canadien pour les affaires sud-américaines — et l'Ambassadeur français (qui est l'un de ses amis) et un diplomate de carrière distingué, attaché à la délégation française. Samedi dernier, nous partîmes donc en voiture comme des vacanciers prêts à goûter aux plaisirs de la vie sur un ranch californien qui, tel qu'annoncé, devait comporter "des repas gastronomiques, de l'équitation et de la musique dans une ambiance unique". Rien de plus approprié pour ce petit groupe de conférenciers exténués et tâpillons. Arrivant à destination vers la fin de l'après-midi, nous aperçûmes au bout d'une longue avenue le ranch entouré d'arbres. Lorsque nous parvîmes à l'entrée, au lieu de l'accueil poli et réservé que nous étions en droit d'attendre d'un hôtel de luxe, nous fûmes plutôt catapultés brutalement mais gaiement, par une grosse brute en direction d'un guichet où il nous fallu payer à l'avance la durée de notre séjour. Une fois parvenu dans le hall d'entrée, nous nous retrouvâmes au milieu d'une foule bruyante. Mais contrairement à ce que nous attendions, tous les hommes étaient des marins, et des plutôt jeunes, les femmes l'étaient tout aussi et parmi elles il y en avait qui étaient particulièrement appétissantes. Cette cohue s'échangeait des blagues, d'amicales tapes sur le derrière et des rasades de bières. De temps à autres on pouvait apercevoir des couples situées à l'étage. Entre-temps, notre quintet diplomatique, un peu héberlué et franchement décontenancé, attendait vainement qu'on vienne les guider à travers cette marée bruyante; nous ûmes tôt fait de nous attirer des commentaires, vu le contraste que nous formions par rapport à eux. "Veux-tu me dire qui sont ces vieux?" Finalement, constatant que pesonne ne viendrait à notre secours, nous décidâmes à notre tour de monter le digne escalier, bagages en main, afin d'inspecter nos chambres. Montant d'étage en étage, nous pûmes constater que toutes les chambres à coucher témoignaient d'une occupation fébrile et bruyante, jusqu'au moment où nous atteignîmes le dernier étage où nous rencontrâmes une immense créature de sexe féminin du genre squaw. Puisqu'elle semblait responsable des opérations nous nous enquêrîmes de nos chambres pour apprendre qu'il ne restait que trois chambres disponibles pour nous cinq.

Nous décidâmes que l'Ambassadeur devait avoir une chambre à lui seul, alors que Jean Désy et Hume se partagerait une chambre, tandis que Norman et moi hériterions de l'autre. Dans notre chambre, nous trouvâmes une femme de chambre en train de battre un oreiller crasseux avant de le remettre en place. Elle nous signala "que c'était la cinquième fois aujourd'hui qu'elle faisait ce lit" et nous demanda d'un air ahuri: "Allez-vous partager la même chambre, messieurs?" Elle quitta les lieux l'air toujours estomaqué. Norman, apparemment pas du tout dérouté par la situation, s'écrasa avec un soupir de soulagement dans la seule chaise disponible et se mit à lire le journal. Les autres membres du groupe n'étaient pas d'humeur à philosopher. Hume et Jean eurent tôt fait de m'encercler et de me demander avec véhémence: "Pourquoi les avaii-je attirés dans ce bordel? Est-ce que je me croyais drôle?" Je suggérai que nous allions nous restaurer afin de nous éclaircir l'esprit. La salle à manger, aux murs de contre-plaqué était bondée de couples dansant au son d'une radio beuglante. Après avoir attendu un bon moment, on nous fit l'aumône d'une table sise dans un coin où nous ûmes toutes les misères du monde à nous entasser. Survint une serveuse, l'air plutôt gentille: "Qui sont ces filles?" hasardais-je, "et ces matelots? D'où viennent-ils?" Et elle me répondre: "disons qu'il s'agit d'une sorte de lieu de rendez-vous pour les gars qui viennent des bateaux et les filles qui travaillent tout près à l'usine d'avion." Sur les entrefaits, l'Ambassadeur français commençait à montrer des signes infaillibles d'agacement contenu, au fur et à mesure qu'il dévovrait le menu "gastronomique" qu'on lui avait remis. N'en pouvant plus, il lu tout haut: "Soupe aux tomates, hamburger au fromage, délices au hamburger, jambon à l'hawaiienne aux ananas." Quant à moi, annonça-t-il "je me contenterai d'une omelette ordinaire." Jean Désy, sentant que l'atmosphère s'alourdissait rapidement, tapa de main pour appeler la serveuse et lui demanda d'une voix faussement enjouée "la carte des vins, au plus vite; nous boirons du champagne." La serveuse dérouté lui répondit: "Carte de vins? Jamais entendu parler de cela! Mais je sais qu'on a un petit vin rosé et mousseux à part ça." "Apportez-en et en quantité" dit Jean qui refusait de se laisser décontenancer par pareil contretemps. Le vin n'était pas trop mauvais: fruité, avec aussi un goût de tôle, mais nous sûmes malgré tout en faire usage.

L'espace de quelques verres, le moral se raplomba et nous nous mîmes à rire de nos déboires. Puis vint l'omelette, enfin ce qui en tenait lieu. Son Excellence n'eut qu'à la toucher du bout de la fourchette pour constater les dégâts et s'affala au fond de sa chaise. "Ça une omelette, vous appelez ça une omelette!" s'exclama-t-il, incrédule. Il haussa les épaules, secoua la tête et s'affala cette fois-ci pour de bon. Ce à quoi Jean Désy, sans doute gêné d'avoir fait subir pareil traitement à son collègue français, se leva d'un bond, empoigna l'assiette contenant l'omelette fautive et déclara: "J'irai me plaindre au chef en personne pour ce scandale." Sur ce, il se jeta à travers la foule des danseurs, se fraya un chemin jusqu'à la porte battante menant à l'intérieur des cuisines. Il y eu quelques instants d'un silence gêné à notre table, puis la porte battante s'ouvrit à nouveau pour laisser place à Jean Désy,

l'assiette toujours en main, battant retraite à reculons, devant un énorme nègre qui lui hurlait, couvrant la musique: "Disparaît de ma cuisine pour qui te prends-tu? Fiche le camp, emmerdeur!" Jean revint à la table très digne, "je vais le dénoncer," déclara-t-il. À qui? On aurait été bien en mal de le dire. En quittant la salle à manger, j'ai pu surprendre une fille dire à son partenaire de danse: "C'est une bande de vieilles tapettes qui couchent ensemble, d'après ce que la femme de chambre m'a dit." Dégouté, le matelot cracha, non pas vers nous, mais sur le plancher d'une façon non équivoque et très audible.

La nuit ne fut pas de tout repos: je fus constamment tenu en éveil par les rires et les vociférations des soulears, sans compter les gémissements et les murmures de jouissance en provenance de la chambre voisine. Norman s'installa dans son lit et dormit paisiblement, ayant préalablement enfoui sa seule bonne oreille au creux de l'oreiller.

Quand j'ai regardé par la fenêtre au petit matin, le soleil brillait, et un groupe de matelots accompagnés de leurs copines montaient à cheval dans les champs voisins, preuve que la publicité n'était pas totalement mensongère. J'aperçu deux silhouettes au loin, celles de Jean Désy et de l'Ambassadeur, celui-ci engoncé dans son manteau trop serré. J'appris par la suite qu'ils étaient alors en route pour l'église pour assister à la messe.

D'un commun accord tacite, nous quittâmes les lieux avant le déjeuner et prîmes la route en direction de San Francisco. Sur le chemin du retour, l'Ambassadeur exprima sa crainte qu'un journaliste à potin pourrait avoir vent de cette escapade malencontreuse et que cela pourrait bien entâcher irrémédiablement le prestige de nos délégations nationales respectives, sans compter nos réputations individuelles. Mes chers collègues le rassurèrent en lui disant que devant pareilles éventualités, on pourrait alors porter toute la responsabilité sur ma personne et expliquer comment je les avais induit en erreur, et finalement mettre le tout le dos de ma sottise congénitale, sans parler de mes inclinations au vice. Ceci eu l'heur de le rassurer.

18 juin 1945

La Conférence tire à sa fin. Les délégués pour la plupart sont surmenés, épuisés, étourdis par la fatigue. Les réunions débutent à neuf heures du matin et s'éternisent jusqu'à minuit. Pour couronner le tout, nous avons droit à une vague de chaleur. Les salles où siègent les comités sont particulièrement inconfortables et l'air y est empesé. La salle de l'Opéra House, pour sa part, est un véritable enfer. La chaleur produite par les projecteurs vient empirer les conditions existantes, et leur lumière aveuglante nous enfonce les yeux au fond des orbites.

Nous sommes tous en proie à une hâte fiévreuse de boucler le travail, atmosphère malsaine qui pourrait nous inciter à bâcler le travail. Les Russes profitent de la situation pour réouvrir une foule de dossiers dans l'espoir de nous prendre par surprise ou comptant simplement sur notre faiblesse généralisée pour marquer des points. Leur façon d'être et le ton de leurs interventions se fait de plus en plus ouvertement agressif, presque brutal: ils s'opposent farouchement à nous en toutes choses.

Une fois les travaux du comité terminés, les articles qui ont été ébauchés sont alors soumis au Comité de coordination qui patagent dans une orgie de corrections. Je ne connais pas d'activité sportive plus agréable pour un groupe d'hommes d'intelligence supérieure et à l'esprit éminemment critique que de se faire remettre un tas de documents bâclés et mal rédigés, et à qui l'on demande de mettre le tout en ordre en soulignant les failles de raisonnement, les carences de forme et de contenu. Ce petit jeu de massacre pourrait s'éterniser à l'infini.

Pendant tout ce temps, et peu importe si les autres délégués crèvent de chaleur, d'ennui ou d'envie, Halifax, lui, demeure olympien, garde son sang-froid et nous sert de gentils discours nébuleux, bienveillants et apaisants, mais qui ne contentent personne. Le sénateur Connelly, membre de la délégation américaine, ruissellant de sueur, brandit ses bras et rugit littéralement à la face de son adversaire. Je dois dire qu'il est plutôt rassurant de se promener à la fin d'une journée semblable, et de voir ces gens, au nom desquels nous débatons féroce, qui se fichent pas mal de savoir si la Charte aura telle virgule en plus ou en moins. Toujours ces marins omniprésents tenant leurs amies par la main pour les amener au cinéma ou au bal. Il me semble qu'il s'agit d'une ville épatante pour se promener main dans la main. Si on avait permis à ces gens d'assister aux débats et aux réunions de la Conférence, il y belle lurette qu'ils auraient interrompu cette foire.

Alice me faisait face aujourd'hui, resplendissante suite à son séjour à la campagne. J'ai pu remarquer que je n'étais pas le seul à être distrait par son décolleté plongeant lors de l'exposé donné par notre pédantesque ami-délégué du El Salvador.

Chaque jour en allant à la Conférence, nous passons devant une galerie d'art qui exhibe un tableau de Picasso: on y distingue deux formes humaines tordues et allongées, unies dans une communion silencieuse. Je m'aperçois qu'en regardant ce tableau pendant quelques minutes, j'entre dans une espèce de transe.

19 juin 1945

Les délégués russes n'ont certes pas attirés les sympathies lors de cette Conférence. Ils utilisent des tactiques agressives à tout moment, peu importe l'importance de la question débattue. Le tout rappelle aux gens présents les méthodes de la diplomatie nazie et cela génère beaucoup de rancœur, de ressentiment, et de soupçons inutiles. On dirait qu'ils tirent un malin plaisir à faire mal paraître alliés et adversaires sans distinctions. La sournoiserie, l'intimidation et les mauvaises manières sont parmi les traits les plus caractéristiques de leur comportement tout au long de cette conférence.

Cette approche systématique comporte ses propres inconvénients. Ils n'ont aucune marge de manoeuvre au sein des comités, et ils ne peuvent varier leurs méthodes pour tenir compte du rythme et de l'humeur de la conférence. Ils sont toujours pris de court par l'inattendu. Ils doivent alors gagner du temps pendant que l'un d'entre eux envoie un télégramme à

Moscou pour obtenir de nouvelles directives. Il est bien dommage — et pour eux et pour nous — qu'ils aient fait si mauvaise figure, puisque nous sentons qu'ils sont résolus à faire des efforts sincères pour utiliser les canaux prévus par l'organisation naissante, et qu'ils ne sont pas ici pour tout fiche en l'air.

28 juin 1945

De retour à Ottawa, la Conférence étant terminée. Cela va être un peu déroutant au début de se réhabituer à vivre en solitaire après notre gréganisme forcé de San Francisco. Le salon de l'Hôtel où Norman Robertson et Hume Wrong avaient établi leurs quartiers, était le lieu où se rencontraient les membres de notre délégation. L'alcool y coulait à flot. On s'y réunissait pour se mettre au fait des derniers potins de la conférence. Le rythme de celle-ci devint de plus en plus trépidant dans la dernière ligne droite. Les réunions pouvaient tout aussi bien prendre fin à quatre ou cinq heures du matin, et nous allions alors nous mettre au lit tentant, tant bien que mal, de s'en tirer trois ou quatre heures plus tard. Il devint de plus en plus difficile de faire le lien entre ce qui se déroulait à la conférence et ce qui se passait à l'extérieur dans le monde. Rapellons que pendant que nous discutions à la conférence, l'Allemagne, vaincue, était occupée, les Russes s'étaient installés à Vienne, à Prague et avaient même poussé une pointe jusqu'à l'Adriatique, tout en établissant des bases d'opérations dans la région des détroits. Pendant ce temps, nous étions préoccupés par la bataille du véto et avions de fréquentes prises de bec à propos des pouvoirs de l'Assemblée générale et des formules d'amendement de la Charte. Tout cela n'était-il que des batailles sur papier? La Conférence de San Francisco n'était-elle pas plutôt un immense écran de fumée permettant aux Grandes Puissances belligérantes de prendre position sur les véritables champs de bataille? Ces doutes étaient constamment présent dans nos esprits, mais le rythme de la conférence était beaucoup trop éreintant pour nous permettre le luxe d'avoir le temps d'entretenir des doutes. De toute façon, si la conférence n'avait été qu'un gigantesque bluff, eh bien tout le monde était tombé dans le panneau du moins la plupart.

Les dernières séances publiques furent décidément trop belles pour être vraies. La salle de l'Opera House était pleine à craquer de gens bien gavés, bien énervés et bien contents d'être là. On se serait cru à une soirée de gala. Sur la scène noyée par la lumière des projecteurs, devant la rangée des drapeaux des Nations maintenant unies, se tenaient des échantillons triés sur le volet de chaque corps d'armée des Forces armées des États-Unis: de jolie jeunes filles dans leurs uniformes seyants, des soldats et des marins qui, pour l'occasion avaient su conserver leur apparence à la fois détendue et négligée.

L'un après l'autre, les orateurs montèrent les marches de l'estrade et s'adressèrent à l'auditoire, la plupart dans leur langue maternelle. On avait au préalable distribué des copies en anglais de leurs discours — ce qui était parfaitement inutile, parce qu'on savait déjà par coeur ce qu'ils allaient nous servir — et tous sans exception nous dirent en chinois, en arabe, en français et en russe que l'humanité s'engageait désormais une fois de plus à organiser

le monde afin que la paix puisse régner. On nous répéta que le succès de cette Conférence démontrait que cet idéal pouvait être atteint si on veillait à préserver l'unité, et que nous étions redevables envers les vivants et les morts de nous dévouer entièrement à cette tâche colossale. Presque tous les discours citaient Roosevelt en exemple et rendaient un hommage fleuri à Stettinius (en pure perte puisqu'il devait démissionner le lendemain).

Tout s'est bien déroulé, il n'y avait pas de quoi se plaindre. Même ce grand singe de Stettinius se montra plutôt réservé, se contentant de farier des signes et des sourires à ses proches durant l'hymne national des États-Unis. Les orateurs étaient tous dignes et sincères: Halifax, Wellington Koo, Smuts, Paul Boncour, tous affichèrent leur expérience et firent très bonne impression. Il est vrai qu'ils ne disaient rien, mais dans les circonstances ne rien dire valait mieux que vouloir trop en mettre. Le président Truman fit un discours très sage, plutôt quelconque, juste un peu trop long. Sa tête de moineau me fit penser à celle d'une petite vieille campagnarde, du genre à fermer la porte au nez des démarcheurs et de vagabonds. L'auditoire lui réserva la salve d'applaudissement la plus nourrie, Halifax terminant bon deuxième. Le public s'est laissée charmer par l'amabilité surfaite de l'Halifax. Avec ses hommages au Grand Absent qui n'en finissaient plus, ses échanges de bouquets et d'éloges pour le bon travail accompli, tout cela n'était pas sans me rappeler la remise des prix lors des concours oratoires à l'école secondaire. En avant de moi, l'ambassadeur d'Argentine et sa ravissante fille applaudissent poliment. Seuls deux petites ombres viennent ternir ce tableau: lorsque Masaryk, ministre tchécoslovaque des Affaires étrangères, déclara à la fin de son discours: "Plût au ciel que nous entendions moins parler de la prochaine guerre mondiale." Et l'autre bourde (à mon avis du moins) commise par Stettinius qui nous demanda de nous lever "pour honorer silencieusement la mémoire de ceux dont le sacrifice dans cette guerre a permis à cette conférence de voir le jour." Je suppose que cela devait être dit — mais cela revenait à remercier mère nature pour nous avoir prêté son jardin "sans lequel notre bazar n'aurait pu se tenir." A bien y penser les noms de plusieurs disparus me viennent à l'esprit: Victor Gordon-Ives qui aurait certes désiré continuer à vivre et à profiter de sa maison de campagne, collectionnant les belles choses, cultivant son jardin et blaguant avec les copains; je pense aussi à John Rowley et Gavin Rainnie et à plusieurs autres Canadiens qui auraient vivement réagi à ce discours en disant à Stettinius: "Va te faire foutre, imbécile!" Je pense tout de même que cela devait être dit, mais pas par Stettinius et pas dans la salle de l'Opera House à San Francisco lors d'une soirée de gala aux applaudissements de l'ambassadeur d'Argentine.

5 juillet 1945, Halifax, Nouvelle-Écosse

De retour dans mon pays parmi les miens, comme tout me semble différent de ces Californiens superficiels et détendus. Ici comme ailleurs, le vernis de surface s'appelle "américanisation", climat culturel qui s'étend sur tout le continent, de fait sur tout le monde anglo-saxon. Sous la surface se

trouve un étrange mélange fait de pessimisme philosophique, de vieux préjugés bien enracinés, de bienveillance attentionnée à l'endroit des voisins et des malheureux, et de méchanceté envers les gens prospères et bien nantis, attitude qui a disparu dans les terres riches et prospères du Haut-Canada, mais qui pousse toujours ses racines dans le sol rocailleux de cette province. □

Les Nations unies à quarante ans

par Nancy Gordon

En septembre 1982, maints observateurs de l'organisation ont été étonnés par le style direct et franc du premier rapport aux Nations unies du Secrétaire général Javier Perez de Cuellar. Mais il faut bien admettre aussi que l'évidence doit être affirmée à l'occasion pour qu'on puisse en exploiter pleinement la signification. La candeur du nouveau Secrétaire général était pour le moins rafraîchissante. Quant à ses idées et ses démarches pour la réforme de l'institution, elles ont été bien accueillies. En fait, Perez de Cuellar avait choisi de ne pas passer en revue toutes les activités de l'ONU, mais plutôt de se concentrer sur le problème fondamental de l'organisation: sa capacité à maintenir la paix et à servir de forum aux négociations. Nous nous approchons de manière périlleuse de l'anarchie internationale, a-t-il lancé. Perez de Cuellar avertissait son auditoire: la menace de l'écroulement du système multilatéral a déjà commencé à ronger l'autorité des institutions mondiales et régionales, et surtout, de renchérir Perez de Cuellar, cette nouvelle tendance affecte de façon adverse les Nations unies.

Cette déclaration a été faite peu après l'invasion du Liban par Israël (juin '82) et l'établissement à Beyrouth d'une force multinationale de maintien de la paix en dehors des auspices des Nations unies. En avril 1982, le Royaume-Uni et l'Argentine s'étaient faits la guerre à propos des Falklands/Malouines, alors que la guerre sanglante se poursuivait de plus belle entre l'Iran et l'Iraq.

Le rapport du Secrétaire général en 1983 était tout aussi franc. Ce rapport fut publié dans la foulée de deux événements: celui du Boeing de la KAL abattu par la chasse soviétique en septembre, et celui touchant la possibilité d'une rupture des négociations de Genève sur le contrôle des

Nancy Gordon s'intéresse à l'ONU depuis longtemps. Elle est un ex-agent d'information de l'Association canadienne pour les Nations unies.

armements entre l'URSS et les États-Unis. Ce rapport déplorait la paralysie partielle dont était frappée les Nations unies à l'égard du maintien de la paix et de la sécurité mondiales. Perez de Cuellar posa alors une question: qui peut vraiment croire que notre monde soit engagé sur la bonne voie quand on le sait dominé par la dissuasion nucléaire, et quand on dépense 800 milliards de dollars par an pour les armes alors qu'une grande partie de la population vit dans la misère avec peu d'espoir réel de s'en sortir? Et le paradoxe dans tout cela, d'ajouter le Secrétaire général, est que les Nations unies dont le mandat touche à de tels problèmes sont mises trop souvent à l'écart; elles ne sont pas au coeur des débats pour régler ces questions.

À l'occasion de son troisième rapport en 1984, Perez de Cuellar était plus positif à l'égard de l'organisation et de ses réalisations. Mais il était loin d'être optimiste. En effet, comment expliquer que le multilatéralisme perde des points alors que les développements afférents à la paix et à l'économie mondiales commandent un renforcement du système multilatéral? À l'approche du quarantième anniversaire de l'ONU, Perez de Cuellar posa cette question de fond et demanda aux intellectuels, aux leaders politiques et aux diplomates de l'évaluer.

Des échecs réels

La liste des problèmes et des plaintes touchant l'organisation est à la fois longue et connue. La sécurité collective telle qu'envisagée à San Francisco — d'épargner les générations futures du fléau de la guerre — ne s'est pas concrétisée comme on l'aurait souhaité quand les relations entre les Alliés de la Seconde Guerre mondiale se sont désintégrées pour devenir les relations Est-Ouest. Le Conseil de sécurité, le principal organe pour résoudre les conflits et maintenir la paix, a reçu de nombreux coups de Jarnac grâce au droit de veto de ses membres permanents. L'Assemblée générale, qui compte 159 membres aujourd'hui, est trop souvent la scène de polémiques stériles et non de discussions raisonnables visant la recherche d'un compromis. Les résolutions adoptées par l'Assemblée générale sont souvent ignorées par les gouvernements membres et deviennent ainsi insignifiantes. Perez de Cuellar avait noté en 1983 que des résolutions sont adoptées à l'occasion pour commander des études et des rapports, lesquels servent de base à de nouvelles résolutions et deviennent ainsi un substitut à l'action et son antithèse en fait.

En outre, il existe nombre de questions de fond à l'ordre du jour de l'ONU qui y sont depuis toujours et où il semble que peu de progrès aient été accomplis. Les plus importantes sont: le Moyen-Orient, y compris la question palestinienne et les relations d'Israël avec ses voisins, de même que la question de l'apartheid et de la question reliée de la Namibie. Le fait que ces questions ne soient pas réglées, que la guerre entre l'Iran et l'Iraq continue, que les nations aient eu recours à la force aux Falklands/Malouines, en Amérique centrale, à la Grenade, en Afrique, en Afghanistan, au Kampuchéa, et le fait aussi que les violations des droits de l'homme persistent, tout cela porte ombrage aux Nations unies. L'ONU est accusée de tous

les maux qui affectent notre monde. On se dit: si seulement l'organisation était plus efficace, le nirvana s'étendrait à l'échelle planétaire.

Dans ses trois rapports annuels, Perez de Cuellar a fait face à toute cette musique et à son effet cumulatif qui s'avèrent être plus menaçants que jamais pour les Nations unies. Le Secrétaire général est convaincu que l'organisation demeure un moyen de régler les problèmes. Pour commencer, a-t-il fait valoir, ne faisons pas de l'ONU un bouc-émissaire, cherchons plutôt à réformer l'institution pour la rendre plus efficace.

Quelques changements majeurs

Ce n'est pas d'hier que les Nations unies connaissent des difficultés. C'est en quelque sorte un développement naturel pour une institution qui fut conçue pendant la Seconde Guerre mondiale et qui fut créée à la fin de cette guerre. Nous n'avons qu'à réfléchir aux changements survenus depuis 1945 dans toutes les activités humaines pour saisir ce fait singulier: le monde est différent aujourd'hui. L'évolution de la science et de la technologie nous en fournit les exemples les plus évidents: en 1945, c'était toute une aventure pour les délégués de la cinquantaine de pays fondateurs de se rendre tout simplement à San Francisco. Et le changement qui a le plus affecté les Nations unies a été l'accroissement spectaculaire de ses membres, et bien entendu l'impact de cette multiplication. Par ailleurs, il faut noter le magnifique succès remporté par l'ONU dans la promotion de la décolonisation et de l'autodétermination. Ce succès a contribué au renforcement du concept de souveraineté nationale. Or, le concept de souveraineté nationale, il faut bien le dire, est aux antipodes du multilatéralisme, le principe fondamental des Nations unies.

On commence maintenant à travailler au réajustement de ce paradoxe. L'ONU a vu ses membres plus que tripler depuis 1945. Et il y a eu un changement marqué dans l'orientation politique et la façon de fonctionner aux Nations unies. De surcroît, il n'existe pas actuellement de consensus sur la direction que doit prendre les relations internationales entre pays développés, qui ont le pouvoir et les ressources nécessaires pour concrétiser les décisions de l'ONU, et les pays en voie de développement, qui composent la majorité à l'ONU et qui influencent par conséquent les décisions qui y sont prises.

Ce réajustement de la balance du pouvoir international a été exacerbé par trois facteurs dans les années '80:

Une crise économique sévère qui a réduit les fonds disponibles.

Une hostilité qui est allée en s'aggravant dans les relations Est-Ouest, particulièrement entre l'URSS et les États-Unis. Ceci a eu des répercussions politiques dans l'organisation et ses agences.

L'arrivée au pouvoir à Washington d'une administration qui cherche à réaffirmer l'influence américaine à l'échelle mondiale en exerçant son pouvoir sur une base bilatérale plutôt que multilatérale, et ce, afin de corriger l'héritage de la Guerre du Viêt-nam et de la prise d'otages américains en Iran.

Entre les attitudes américaines sur la scène internationale et l'insistance des pays du Tiers monde sur leur souveraineté depuis le début des années '80, il est difficile de savoir ce qui est cause et ce qui est effet. Un fait toutefois demeure: nous vivons de plus en plus à l'heure de l'interdépendance. La réalité dicte donc de plus en plus la nécessité des Nations unies comme instance où l'on doit trouver un nouvel équilibre mondial, des compromis et des ajustements entre les intérêts qui entrent en conflit. Et pour se faire, les Nations unies doivent obtenir la coopération active de tous ses membres, particulièrement de ses cinq membres permanents au sein du Conseil de sécurité, et encore plus particulièrement des deux superpuissances.

Les attitudes américaines

On prend pour acquis généralement que l'URSS a toujours eu une attitude ambivalente à l'endroit de l'ONU. Mais il y a vraiment lieu de s'inquiéter quand ce sont les États-Unis qui adoptent une telle attitude. L'ONU serait beaucoup moins efficace sans l'active et pleine participation des États-Unis. On a tendance à oublier que dans la période immédiate de l'après-guerre, on craignait que les États-Unis ne deviennent pas un membre responsable de l'ONU. À cette époque, on n'entretenait en fait aucune crainte de voir les États-Unis chercher à dominer l'organisation.

L'administration Reagan a jusqu'à présent jeté un regard légèrement teinté de mépris sur les Nations unies, et ce, dans la tradition des isolationnistes des années '20 qui eux rejetaient la Ligue des nations. Cette attitude était visible en septembre 1983. En effet, dans la foulée de l'événement du Boeing de la KAL, un appareil d'Aéroflot devant transporter le ministre des Affaires étrangères Andrei Gromyko à l'Assemblée générale s'est vu refuser la permission d'atterrir à New York ou encore au New Jersey. Le Département d'État américain a offert plutôt un aéroport militaire comme site d'atterrissage, ce qui a été refusé comme alternative par les Soviétiques. Andrei Gromyko n'a pas assisté à l'Assemblée générale alors qu'on a débattu afin de déterminer si les États-Unis avaient violé l'accord des quartiers généraux avec les Nations unies. En outre, un membre senior de la délégation américaine a même suggéré que l'ONU devrait peut-être quitter les États-Unis, une remarque qui a beaucoup retenu l'attention du public.

Les exemples de l'insatisfaction américaine face à l'ONU sont nombreux: le retrait de l'UNESCO, le fait qu'ils n'aient pas ratifié le traité du droit de la mer, et le fait qu'ils aient retenu plus d'une fois des fonds destinés à des programmes qu'ils désapprouvaient. L'opposition américaine aux Nations unies s'est trouvée en quelque sorte personifiée par Jeane Kirkpatrick et les positions fermes qu'elle a défendues.

Plusieurs observateurs mis devant ces faits accomplis en sont venus à se demander si l'approche de l'administration Reagan n'était pas tout simplement la voie normale de la politique étrangère américaine telle que tracée par le discours d'adieu de George Washington au Congrès ou par la doctrine Munroe, et non celle tracée par la philosophie plus altruiste du plan Marshall de la période d'après-guerre.

Deux questions qui divisent

Les deux questions qui divisent le plus les membres de l'organisation sont celles du Moyen-Orient et de l'apartheid en Afrique du Sud. Le gouvernement d'Afrique du Sud est exclu de l'Assemblée générale depuis 1974. En outre, ces dernières années, on a tenté d'exclure Israël à l'occasion de certaines réunions ou conférences. Ces deux questions ont maintenant atteint tout le système des Nations unies à un tel point qu'elles en viennent à paralyser des actions dans certains domaines qui ne sont aucunement reliés à celles-ci. Kurt Waldheim, l'ancien Secrétaire général, à écrit dans *Foreign Affairs* (automne '84) que cette attitude, celle de soulever ces deux questions dans des contextes impropres, les agences par exemple, ne fait que miner la crédibilité des résolutions des Nations unies et l'efficacité même de l'organisation. Ce que M. Waldheim met en doute, ce n'est pas la bonne foi des membres qui parrainent de telles résolutions dans des cadres non appropriés, mais le jugement de ces membres.

Le système des Nations unies est fondé sur une répartition fonctionnelle, rationnelle et efficace des responsabilités. Chaque organisation ou agence des Nations unies devrait adhérer à son mandat et respecter la division du travail et des responsabilités qui existe déjà. Agir autrement ne fait qu'engendrer davantage de frustrations, sème le chaos dans les programmes et mobilise des énergies limitées aux dépens des buts de l'organisation. À titre d'exemple, l'Organisation mondiale de la santé comme son nom l'indique s'occupe d'abord et avant tout de santé, et non comme cela a déjà été le cas de la dispute entre les Arabes et Israël ou encore de désarmement. Cela ne fait tout simplement pas partie de son mandat. Ce genre de situation ne cesse de se répéter et si on n'arrive pas à les maîtriser, à les dominer, elles pourraient détruire l'organisation.

Les propositions du Secrétaire général

À l'occasion de ses rapports annuels de 1982 à 1984, Javier Perez de Cuellar a fait des propositions précises en vue d'améliorer l'efficacité du système et de changer les attitudes. Il a lancé un appel pour que les gouvernements renouvellent ouvertement leur foi dans la Charte des Nations unies, et aussi dans les mécanismes onusiens pour régler les différends de manière pacifique afin que les gouvernements aient vraiment confiance en l'ONU.

Perez de Cuellar est convaincu que sans un tel système international, les nations trouveront nécessaires de s'armer au-delà de leurs moyens pour protéger leur sécurité, et ce faisant, elles créeront une insécurité générale. Il est aussi convaincu que sans un tel système, il n'existera pas de défense ou de protection viable pour les petits et les faibles, comme il l'est d'ailleurs à l'égard des efforts consentis pour améliorer les conditions socio-économiques qui hors d'un tel encadrement pourraient très bien faiblir.

Le Secrétaire général a suggéré aussi une utilisation plus systématique du Conseil de sécurité, et non une utilisation de dernier recours. Il propose en outre des relations de travail plus adéquates entre les membres du Conseil de sécurité.

Perez de Cuellar estime par ailleurs que les relations entre les cinq puissances du Conseil de sécurité ne devraient en aucun temps être spoliées par des contentieux bilatéraux: ces puissances ont des droits et des responsabilités sous la Charte des Nations unies et leur foi dans l'organisation ne doit pas être remise en cause à l'occasion de chaque querelle bilatérale d'importance ou non. Il souhaite aussi vivement et au plus tôt davantage de réalisme dans les résolutions avec bien entendu plus de respect pour ces résolutions de la part des gouvernements. Il a avisé les membres qu'il entendait se prévaloir de l'article 99 de la charte pour attirer davantage l'attention des membres du Conseil de sécurité sur des situations potentiellement dangereuses. Il a proposé aussi qu'on augmente la capacité de cueillette d'information de son bureau et suggéré des procédures plus rapides pour le Conseil de sécurité afin de mettre sur pied des missions de bons offices, ou encore envoyer des observateurs militaires ou civils dans des régions où des conflits menacent de naître. Il recommande par ailleurs de passer en revue les missions de maintien de la paix, en rappelant aux membres que la force centrale de telles opérations est la volonté internationale symbolisée par de telles missions; ces missions devenant faibles quand on ignore ou qu'on va au-delà des prémisses politiques qui en forment la base.

Quant au développement économique, Perez de Cuellar en a discuté dans son rapport de 1983 et noté que des progrès considérables ont été accomplis par le système des Nations unies dans le domaine de l'assistance aux pays en voie de développement. Il a souligné par ailleurs qu'il reste beaucoup à faire afin d'améliorer l'efficacité du système, et aussi afin d'éviter le double-emploi des ressources et des efforts au niveau des agences et des organisations du système.

L'ère des réformes

Perez de Cuellar a admis que certaines critiques étaient fondées quand on parle de l'administration en termes d'extravagance, de politisation et de gonflement. Il a fait ressortir les difficultés inhérentes à une organisation qui compte plus de 150 membres, dont bon nombre ont des notions différentes de ce que doit être une bonne administration. Le principe de la représentation géographique, bien que nécessaire, présente de nombreuses difficultés pour le développement d'un corps international de fonctionnaires. Des problèmes additionnels surgissent du fait qu'un petit nombre de pays financent le gros du budget. En outre, l'Assemblée générale, en émettant de temps à autre des directives rigides pour le choix du personnel au Secrétaire général, lui rend la tâche impossible et l'empêche de mettre sur pied un programme de carrières efficace ou une administration qui fonctionne sur des roulettes. Dans son rapport de 1983, il a aussi annoncé aux membres qu'il avait mis sur pied un groupe de travail à haut niveau pour le conseiller sur la réforme administrative. Dans son rapport de 1984, il a noté que ce groupe avait formulé un certain nombre de recommandations qu'il présenterait devant l'Assemblée générale à l'occasion de la session. Entre-temps, il a décidé de suspendre temporairement le recrutement.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

Pour mémoire

Canada

Supplément à Perspectives internationales N° 1-2 1985

I. Vient de paraître sur les relations extérieures du Canada (liste bibliographique dressée par la bibliothèque).

1. Livres

- Barrett, Charles A., Beckman, Christopher C. et Duncan McDowall
The future of foreign investment in Canada. Ottawa: Conference Board of Canada, 1985 (Study N° 85).
- Boardman, Robert et al.
L'accord cadre Canada-Communauté européens; une perspective canadienne. Saskatoon: Conseil canadien des affaires européennes, 1984 (CCAÉ Études de politiques N° 1).
- Browne, William J.
And now . . . eighty-five years a Newfoundlander; memoirs of William J. Browne, P.C., Q.C., LL.D. Volume 2, 1949-1965. St. John's, Newfoundland: W.J. Browne, 1984.
- Business Council on National Issues
Canada's defence policy: capabilities versus commitments; a position paper of the Business Council on National Issues. Ottawa, 1984.
- Canada. Department of External Affairs
Promoting Canadian exports: the trading house option; the report of the Trading House Task Force. T.M. Burns, Président. Ottawa, 1984.
- Canada. Parliament. Special Committee of the Senate on National Defence
Canada's territorial air defence. Hon. Paul C. Lafond, Président. Ottawa, 1985.
- Canada and the Conference on Security and Cooperation in Europe (CSCE)*. Robert Spencer rédacteur. Toronto: Centre for International Studies, University of Toronto, 1984.
- Canada and the multilateral development banks*. Ottawa: Canadian International Development Agency, 1984.
- Competitive edge: an international trade symposium held at Toronto, October, 1984*. Ottawa: Department of Regional Industrial Expansion, 1984.
- Crabb, Peter rédacteur
Theory and practice in comparative studies: Canada, Australia and New Zealand. Papers from the First Conference of the Australian and New Zealand Association for Canadian Studies held at Macquarie University, Sydney, August 1982. Sydney: Anzacs, 1983.
- Drake, Earl
Shared perspectives of Canada-ASEAN relations. Toronto: University of Toronto-York University, Joint Centre on Modern East Asia's Southeast Asia/ASEAN Project, 1984. (Canada and the Pacific: agenda for the eighties, working paper N° 30.)
- Fried, Edward R. rédacteur
United States-Canadian economic relations: next steps. Brookings Institution, Washington, D.C., 1984.

- Guillaume, Pierre, Jean-Michel Lacroix et Pierre Spriet
Canada et canadiens. Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1984.
- Hart, David
Some thoughts on Canada-United States sectoral free trade. Halifax: Institute for Research on Public Policy, 1985.
- Hawes, Michael K.
Principal power, middle power, or satellite. York University (Toronto, Ont.): Research Programme in Strategic Studies, 1984.
- Herscovici, Alan
Second nature; the animal-rights controversy. Montréal, Toronto: Les Entreprises Radio-Canada, 1985.
- Ing, Stanley et Theodore Olson
Seeking common ground on the defence of Canada. Downsview: York University Research Programme in Strategic Studies, 1983.
- International Court of Justice
Case concerning delimitation of the maritime boundary in the Gulf of Maine area (Canada/United States of America): judgement of 12 October 1984. The Hague, 1984.
- Krommenacker, Raymond J.
World-traded services: the challenge of the eighties. Dedham, MA: Artech House, 1984.
- La politique étrangère de la France*. Québec: Université Laval, Centre québécois de relations internationales, 1984 (Choix 16).
- Lammers, J.G.
Pollution of international watercourses; a search for substantive rules and principles of law. The Hague: Martinus Nijhoff, 1984.
- Law Reform Commission of Canada
Extraterritorial jurisdiction. Ottawa: The Commission, 1984 (Working paper N° 37).
- Leyton-Brown, David
Weathering the storm; Canadian-U.S. relations 1980-83. Toronto: C.D. Howe Institute, 1985 (Canadian-American Committee 51).
- MacDonald, Brian
Guns and butter: defence and the Canadian economy. Toronto: Canadian Institute of Strategic Studies, 1984.
- Malcolm, Andrew H.
The Canadians. Markham, Fitzhenry & Whiteside, 1985.
- Minden, Karen
The politics of cerealism: the wheat trade and Canadian-Chinese relations. Toronto: Joint Centre on Modern East Asia, University of Toronto, York University, 1984 (Canada and the Pacific working paper series N° 27).

- Morici, Peter
The global competitive struggle: challenges to the United States and Canada. Canadian-American Committee, 1984.
- Pelletier, Gérard
Les années d'impatience, 1950-1960. Toronto: Methuen, 1984.
- Rábbior, Gary
Export Canada; opportunities and challenges in the world economy. Toronto: Canadian Foundation for Economic Education, 1984.
- Rea, K.J. et Nelson Wiseman
Government and enterprise in Canada. Toronto: Methuen, 1985.
- Riddell-Dixon, Elizabeth
The domestic mosaic: domestic groups and Canadian foreign policy. Toronto: Canadian Institute of International Affairs, 1984.
- Ross, Douglas A.
In the interests of peace: Canada and Vietnam 1954-1973. Toronto: University of Toronto Press, 1984.
- Rugman, Alan M. rédacteur
Multinationals and technology transfer; the Canadian experience. New York: Praeger, 1983.
- Rugman, Alan M.
Multinationals in Canada; theory, performance and economic impact. Boston, The Hague: Kluwer-Nijhoff, 1980.
- Stein, Leslie
Trade and structural change. London: Croom Helm; New York: St. Martin's Press, 1984.
Taxation; an international perspective; proceedings of an international conference. Proceedings of an International Symposium on Taxation held in Vancouver, British Columbia on August 27-29, 1980. Vancouver: Fraser Institute, 1984.
- Taylor, Charles rédacteur
China hands: the Globe and Mail in Peking. Toronto: McClelland and Steward, 1984.
- Trading in power: the potential for U.S.-Canadian electricity exchange.* Toronto: Canadian Institute of International Affairs, 1984.
- Tremblay, Richard et Hugh A. Garnett
The new Canada-U.S. tax connection. Scarborough: Prentice-Hall, 1985.
- Wex, Samuel
Instead of FIRA: autonomy for Canadian subsidiaries? Montréal: Institute for Research on Public Policy, 1984.
- Wiktor, Christian L.
Canadian bibliography of international law. Toronto: University of Toronto Press, 1984.

Wilcher, Marshall E.

U.S.-Canadian transboundary relations; the case of Great Lakes water quality. Notre Dame, Indiana: Foundations Press of Notre Dame, 1983.

Wonnacott, R.J.

Aggressive U.S. reciprocity: evaluated with a new analytical approach to trade conflicts. Montréal: Institute for Research on Public Policy, 1984.

Wonnacott, R.J.

Canada/United States free trade: problems and opportunities. Toronto: Ontario Economic Council, 1985.

Wonnacott, R.J.

Selected new developments in international trade theory. Montréal: Institute for Research on Public Policy, 1984.

Wright, Richard W.

Japanese business in Canada: the elusive alliance. Montréal: Institute for Research on Public Policy, 1984.

2. Articles

Abley, Mark

"The poet who bridges East and West." *Maclean's* 98 (28 janvier, 1985) 40-41.

Anderson, Robert S.

"Jamaica Development." *International Perspectives* (septembre/octobre 1984) 19-22.

Arkelian, A.J.

"Freedom of movement of persons between states and the entitlement to passports." *Saskatchewan law review* 49 (N° 1, 1984-85) 15-35.

Aronson, Lawrence R.

"American national security and the defence of the northern frontier, 1945-1951." *Canadian review of American studies* 14 (automne 1983) 259-277.

Austen, Ian et Terry Hargreaves

"A debate charged with danger." *Maclean's* 98 (28 janvier, 1985) 8-9.

Bain, George

"Free trade's pact with the past." *Report on business magazine* 1 (avril 1985) 15-17.

Barry, Donald

"Canadian policy and US business interests." *International Perspectives* (septembre/octobre 1984) 8-10.

Bland, Douglas

"A conceptual approach to defence policy." *Revue canadienne de défense* 14 (printemps 1985) 23-29.

- Bromke, Adam et Kim Richard Nossal
 "Canada: foreign policy outlook after the Conservatives victory." *World today* 40 (novembre 1984) 462-471.
- Byers, R.B.
 "Canada's defence review: strategic doctrine and military commitments." *Revue canadienne de défense* 14 (printemps 1985) 11-21.
- Clark, Marc
 "A showdown over import quotas." *Maclean's* 98 (18 mars, 1985) 36.
- Clark, Marc
 "An American threat to free trade." *Maclean's* 98 (22 avril, 1985) 36.
- Clugston, Michael
 "Clear signals in New York." *Maclean's* 97 (24 décembre, 1984) 8-9.
- Collison, Robert
 "The move toward free trade." *Maclean's* 97 (10 décembre, 1984) 46-50.
- Cox, David et Richard Harris
 "Trade liberalization and industrial organization: some estimates for Canada." *Journal of political economy* 93 (février 1985) 115-145.
- Critchley, W. Harriet
 "Polar deployment of Soviet submarines." *International Journal* 39 (automne 1984) 828-865.
- Crookell, Harold
 "Specialization and international competitiveness." *Business quarterly* 49 (automne 1984) 26-31.
- Curtis, John
 "Third partner." *Options politiques* 6 (mai 1985) 20-23.
- Deyan, Zhao
 "China emerging as a trading nation." *Canadian business review* 12 (printemps 1985) 56-62.
- Dobell, W.M.
 "Foreign policy in Parliament." *International Perspectives* (janvier/février 1985) 9-11.
- Dolan, Michael B. et Brian W. Tomlin
 "Foreign policy in asymmetrical dyads: the theoretical reformulation and empirical analysis, Canada-United States relations, 1963-1972." *International studies quarterly* 28 (septembre 1984) 349-369.
- Dosman, Edgar J.
 "Hemispheric relations in the 1980s: a perspective from Canada." *Revue d'études canadiennes* 19 (hiver 1984-85) 42-60.
- Fry, Earl H.
 "Sectoral free trade." *International Perspectives* (septembre/octobre 1984) 3-7.

- Gallon, Gary
"CIDA — aiding or trading?" *International Perspectives* (juillet/août 1984) 17-20.
- Gee, Marcus
"Searching for a new relationship." *Maclean's* 98 (15 avril, 1985) 22-23.
- Gordon, Charles
"The music man in Quebec City." *Maclean's* 98 (1 avril, 1985) 11.
- Gordon, Nancy
"The UN at forty." *International Perspectives* (janvier/février 1985) 19-22.
- Gottlieb, Allan E.
"Canada-U.S. relations: legislation, regulation and the management of conflict." *Canadian business law journal* 9 N° 4 (1984) 485-496.
- Haglund, David G.
"Canadian strategic minerals and United States military potential." *Revue d'études canadiennes* 19 (automne 1984) 5-31.
- Hall, Peter
"Dressing up the image." *Canadian business* 57 (décembre 1984) 46-57.
- Hare, Alison
"Fishing in troubled waters." *Maclean's* 98 (22 avril, 1985) 12-13.
- Hargreaves, Terry
"An uncertain peace mandate." *Maclean's* 98 (14 janvier, 1985) 12.
- Helleiner, G.K.
"Canada, the developing countries and the international economy: what next?" *Revue d'études canadiennes* 19 (hiver 1984-85) 16-27.
- Henderson, Michael D.
"Managed trade: look out, Canada!" *International Perspectives* (janvier/février 1985) 28-30.
- Hnatyshyn, Ray
"Canada: its recommitment to NATO." *Atlantic community* 22 (automne 1984) 200-203.
- Hogg, Roy D.
"Re-examining the Canada-U.S. tax treaty." *Canadian business review* 12 (printemps 1985) 44-47.
- Houndjahoue, Michel
"A propos de la coopération dominante et marginale: la France et le Canada en Afrique francophone." *Revue canadienne d'études du développement* 4 (N° 1, 1983) 165-173.
- Ignatieff, George
"Priorities for peace." *Bulletin: quarterly of the United Nations Association in Canada* 10 (décembre 1984) 2-3.

Javetski, Bill et Edith Terry

"The latest handshake on free trade looks firm — for now." *Business week* N° 2888 (1 avril, 1985) 46-47.

Keenleyside, T.A. et Patricia Taylor

"The impact of human rights violations on the conduct of Canadian bilateral relations: a contemporary dilemma." *Behind the headlines* 42 (N° 2, 1984) 1-27.

Kirton, John

"Trudeau and the diplomacy of peace." *International Perspectives* (juillet/août 1984) 3-5.

Lambe, Hugh B.

"The Canadian and U.S. reciprocal shipping tax exemptions." *Canadian tax journal* 33 (janvier/février 1985) 118-133.

Langille, David

"Strategies for the Canadian peace movement." *Canadian dimension* 19 (mars/avril 1985) 27-31.

Laver, Ross

"Answering the cry of hunger." *Maclean's* 97 (3 décembre, 1984) 24.

Lazar, Fred

"Free trade revisited." *Canadian export world* 1 (février 1985) 50.

Litvak, Isaia A.

"Canadian business-U.S. government relations." *Business quarterly* 49 (automne 1984) 35-42.

Lussier, Gaetan

"Planning and accountability in Employment and Immigration Canada." *Administration publique du Canada* 28 (printemps 1985) 134-142.

MacGregor, Roy

"Mixed signals on Star Wars." *Maclean's* 98 (8 avril, 1985) 10-11.

Mackenzie, Hilary

"Deadline with Nicaragua." *Maclean's* 98 (20 mai, 1985) 11.

Mackenzie, Hilary

"Fast moves in defence." *Maclean's* 98 (25 mars, 1985) 16.

McDonald, Marci et Ian Austen

"An 'emergency' strategy." *Maclean's* 98 (25 mars, 1985) 14-15.

McDonald, Marci

"After the eyes stopped smiling." *Maclean's* 98 (1 avril, 1985) 12-13.

McDonald, Marci

"An attack from the night." *Maclean's* 98 (20 mai, 1985) 16.

McDonald, Marci

"The Shamrock Summit." *Maclean's* 98 (18 mars, 1985) 10-13.

- McDorman, Ted L., Saunders, Phillip, et David L. Vander Zwaag
 "The Gulf of Maine boundary: dropping anchor or setting a course?" *Marine policy* 9 (N° 2, avril 1985) 90-107.
- McGregor, Deborah
 "Canada for sale, but who's buying?" *Report on business magazine* 1 (mars 1985) 76-80.
- McKie, David
 "Third World women and development." *International Perspectives* (juillet/aout 1984) 13-16.
- McQueen, Rod
 "Canada warms up to U.S. business." *Fortune* 111 (4 mars, 1985) 114-120.
- Miller, Frank
 Experts look at the needs of victims of crime." *Bulletin: quarterly of the United Nations Association in Canada* 11 (mars 1985) 8-9.
- Miller, Marc L. et Charles F. Broches
 "U.S. fishery negotiations with Canada and Mexico." *Ocean development and international law* 14 (N° 4, 1985) 417-451.
- Miller, Robert
 "Death of a China hand." *Maclean's* 98 (14 janvier, 1985) 11.
- Morales, Cecilio J.
 "A Canadian role in Central America." *International Perspectives* (janvier/février 1985) 12-15.
- Morrison, David R.
 "The Mulroney government and the Third World." *Revue d'études canadiennes* 19 (hiver 1984-85) 3-15.
- Naidu, M.V.
 "From an idea to an institution: the Canadian Institute of International Peace and Security." *Peace research* 16 (septembre 1984) 2-26.
- Newman, Peter C.
 "A dazzling debut in New York." *Maclean's* 97 (24 decembre, 1984) 38.
- Newman, Peter C.
 "Capturing fortress Quebec." *Maclean's* 98 (1 avril, 1985) 42.
- Newman, Peter C.
 "Hands across the mighty Pacific." *Maclean's* 98 (21 janvier, 1985) 43.
- Nininger, James R.
 "The future of foreign investment in Canada." *Canadian business review* 11 (hiver 1984) 26-31.
- Ollivant, Simon
 "The strategic and economic importance of the Arctic." *Conflict studies* (N° 172, 1984) 1-23.

- Olson, E. Richmond et Geoffrey Thornburn
 "The estate of the citizen and its manifestation in an international institution: the International Joint Commission." *Recueil annuel de Windsor d'accès à la justice* 4 (1984) 371-385.
- Ostry, Sylvia
 "Adjusting to a global economy." *Canadian business review* 12 (printemps 1985) 9-12.
- Papadopoulos, Nicolas
 "The free trade zone as a strategic element in international business." *Canadian business review* 12 (printemps 1985) 51-55.
- Passaris, Constantine
 "Multicultural connections." *Options politiques* 6 (mai 1985) 27-28.
- Person, A.D.
 "The story of Brian and Stephen." *Canadian forum* 65 (avril 1985) 41-42.
- Pharand, Donat
 "The legal regime of the Arctic: some outstanding issues." *International Journal* 39 (automne 1984) 742-799.
- Pole, Ken
 "Helping others help themselves." *Canadian export world* 1 (février 1985) 13-16.
- Pollock, David H. et Grant W. Manuge
 "The Mulroney doctrine." *International Perspectives* (janvier/février 1985) 5-8.
- Posner, Michael
 "In the language of compromise." *Macleans* 98 (13 mai, 1985) 22-23.
- Purver, Ron
 "Security and arms control at the poles." *International Journal* 39 (automne 1984) 888-910.
- Rainsbury, Colin J.
 "The two phases of emergency famine aid." *Bulletin: quarterly of the United Nations Association in Canada* 11 (mars 1985) 5-7.
- Redekop, Clarence G.
 "Commerce over conscience: the Trudeau government and South Africa, 1968-84." *Revue d'études canadiennes* 19 (hiver 1984-85) 82-105.
- Rose, Michael
 "A freer exchange of trade." *Macleans* 98 (1 avril, 1985) 14.
- Rotstein, Abraham
 "Repairing the fences." *Canadian forum* 64 (mars 1985) 13-18.
- Samuelson, William F.
 "Dividing coastal waters." *Journal of conflict resolution* 29 (mars 1985) 83-111.

- Sanger, Clyde
"A response to the challenge from the Secretary-General." *Bulletin: quarterly of the United Nations Association in Canada* 10 (decembre 1984) 11-14.
- Sanger, Clyde
"All change in Ottawa." *Commonwealth* 27 (octobre 1984) 43-45.
- Sanger, Clyde
"Canada's Maggie is running an aid programme for 89 countries." *Commonwealth* 27 (décembre 1984/janvier 1985) 89-90.
- Sarna, A.J.
"Directions of Canada's policy on world product mandates." *Canadian business review* (hiver 1984) 35-38.
- Sarpkaya, Solomon
"EDC: at your service." *Canadian export world* 1 (octobre 1984) 31-34.
- Schlegel, J.P.
"Patterns of diplomacy: Canada and Australia in the Third World." *Australian journal of politics and history* 30 (N° 1, 1984) 7-18.
- Sharp, Mitchell
"Sharp on Westell." *International Perspectives* (janvier/février 1985) 3-4.
- Simmons, David A.
"Legacy of Grenada: Caribbean militarization." *International Perspectives* (juillet/août 1984) 21-23.
- Smith, Stuart L.
"The Pacific challenge." *International Perspectives* (septembre/octobre 1984) 11-12.
- Spicer, W. Wylie
"Canadian maritime law and the offshore: a primer." *Journal of maritime law and commerce*." 16 (N° 1, 1985) 39-63.
- St. John, Peter
"Canada's accession to the Allied intelligence community, 1940-45." *Conflict quarterly* 4 (automne 1984) 5-21.
- Stokes, Bruce
"The economic ties that bind Canada and the United States may be broadened." *National journal* 17 (9 mars, 1985) 530-533.
- Taras, David
"Brian Mulroney's foreign policy: something for everyone." *Round table* N° 293 (janvier 1985) 35-46.
- Treddenick, John M.
"The arms race and military keynesianism." *Analyse de politiques* 11 (mars 1985) 77-92.

- Trudeau, Pierre Elliott
 "World leaders must reassert primacy." *Bulletin of the atomic scientists* 41 (février 1985) 10-13.
- Turp, Daniel
 "Le recours au droit international aux fins de l'interprétation de la Charte canadienne des droits et libertés: un bilan jurisprudentiel." *Revue juridique themis* 18 (1984) 353-411.
- Wagner, J. Richard et Daniel J. O'Neil
 "Canadian penetration of the American political process: a case study." *Canadian review of American studies* 14 (été 1983) 131-152.
- Walmsley, Ann
 "Canada's tense trade ties with Tokyo." *Macleans* 98 (22 avril, 1985) 35.
- Walsh, Pegeen
 "Youth can make a world of difference." *Bulletin: quarterly of the United Nations Association in Canada* 10 (décembre 1984) 4-5.
- Ward, Sheila
 "The building of fortress USA." *Executive* 27 (mai 1985) 55-57.
- Westell, Anthony
 "Economic integration with the USA." *International Perspectives* (novembre/décembre 1984) 3-26.
- Westermeier, William E.
 "Energy from the polar regions." *International Journal* 39 (automne 1984) 721-741.
- Wilkinson, Bruce
 "Can free trade work?" *Canadian export world* 1 (octobre 1984) 46.
- Young, Roger
 "Canadian foreign aid: facing a crisis of its own?" *Revue d'études canadiennes* 19 (hiver 1984-85) 28-41.

II. Publications récentes du ministère (liste fournie par la direction des Programmes d'information au Canada).

1. Communiqués de presse

- N° 1 (4 janvier 1985) Visite officielle en Côte d'Ivoire et au Kenya de la Ministre des Relations extérieures.
- N° 2 (7 janvier 1985) Délégation canadienne aux cérémonies d'inauguration du Président du Nicaragua.
- N° 3 (10 janvier 1985) Entretiens américano-soviétiques sur le contrôle des armements.
- N° 4 (11 janvier 1985) Visite du secrétaire général de l'OTAN Lord Carrington.

- N° 5 (16 janvier 1985) Visite du secrétaire d'État aux Affaires extérieures en Union soviétique.
- N° 6 (14 janvier 1985) Décès de l'ambassadeur Charles Marshall.
- N° 6 (sic) (21 janvier 1985) Liens commerciaux entre le Canada et la Chine.
- N° 7 (24 janvier 1985) Visite du Ministre du Commerce extérieur au Corée et au Japon.
- N° 8 (29 janvier 1985) Visite de l'honorable Duff Roblin en Afrique du Sud.
- N° 9 (29 janvier 1985) Le Canada préoccupé du manque d'entente sur Chypre.
- N° 10 (29 janvier 1985) Document de travail sur le maintien et le renforcement de notre accès aux marchés extérieurs.
- N° 11 (4 février 1985) Visite du vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères d'Israël.
- N° 12 (4 février 1985) Le ministre du Commerce rend public le Rapport du Groupe de travail sur les maisons de commerce extérieur.
- N° 13 (4 février 1985) Nomination diplomatique.
L'honorable Roland Roy McMurtry, C.R., député provincial (51 ans), né à Toronto (Ontario), est nommé haut-commissaire du Canada en Grande-Bretagne.
- N° 14 (7 février 1985) Visite du ministre du Commerce extérieur au mémorial KAL en Corée.
- N° 15 (8 février 1985) Allocution du ministre du Commerce extérieur devant la Chambre de commerce du Canada au Japon.
- N° 16 (25 février 1985) Carrefour des marchés mondiaux 85.
- N° 17 (26 février 1985) Réunion d'experts de la CSCE sur les droits de l'homme.
- N° 18 (27 février 1985) Délégation canadienne aux cérémonies d'inauguration du Président de l'Uruguay.
- N° 19 (1 mars 1985) Visite du ministre du Commerce extérieur à Ludwigsburg, République fédérale d'Allemagne.
- N° 20 (1 mars 1985) Visite au Canada du ministre des Services et des Travaux publics d'Argentine.
- N° 21 (8 mars 1985) Le Jour du Commonwealth.
- N° 22 (6 mars 1985) Déclaration du très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures concernant le traitement des prisonniers de guerre dans le conflit irano-irakien.
- N° 23 (6 mars 1985) Visite du Secrétaire général de l'OCDE.
- N° 24 (6 mars 1985) Ministre des Relations extérieures assistera à la Conférence des Nations unies sur la situation d'urgence en Afrique.
- N° 25 (13 mars 1985) Tenue de réunions consultatives avec M. Kelleher, ministre du Commerce extérieur.

- N° 26 (13 mars 1985) Délégation canadienne aux cérémonies d'inauguration du Président du Brésil.
- N° 27 (14 mars 1985) Participation du Canada à Expo 85, Tsukuba, Japon.
- N° 28 (15 mars 1985) Délégation canadienne aux obsèques du Premier ministre de la Barbade, J.M.G.M. Adams.
- N° 29 (15 mars 1985) Déclaration concernant les violations de la souveraineté thaïlandaise par le Vietnam.
- N° 30 (18 mars 1985) Réglementation américaine concernant le marquage du pays d'origine sur les tuyaux et les raccords de tuyauterie en acier.
- N° 31 (18 mars 1985) Traité d'entraide juridique en matière pénale entre le Canada et les États-Unis.
- N° 32 (18 mars 1985) Visite de M. Jan Martenson, secrétaire général adjoint du département des Affaires du désarmement des Nations unies.
- N° 33 (21 mars 1985) Établissement du Bureau de liaison avec les institutions financières internationales à Washington, D.C.
- N° 34 (22 mars 1985) Convention sur la protection de la couche d'ozone.
- N° 35 (22 mars 1985) Nomination au CRDI.
- N° 36 (25 mars 1985) Visite au Canada du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Rwanda.
- N° 37 (25 mars 1985) Commission bilatérale Canada-Alérie troisième session, Ottawa, 26-28 mars 1985.
- N° 38 (26 mars 1985) Visite du secrétaire d'États aux Affaires extérieures en URSS.
- N° 39 (27 mars 1985) Décision préliminaire du département américaine du Commerce sur les subventions conernant le porc et la viande de porc fraîche, réfrigérée ou congelée d'origine canadienne.
- N° 40 (27 mars 1985) Rapport du GATT — *Politique commerciale et Prospérité*.
- N° 41 (29 mars 1985) Nominations diplomatiques.
 M. Claude Talbot Charland (51 ans), né à Québec (Québec), est nommé Ambassadeur en Italie avec accréditation à titre de Haut-commissaire à Malte.
 M. J.G. André Couvrette (51 ans), né à Montréal (Québec), est nommé Ambassadeur en Grèce.
 Mme Louise Fréchette (38 ans), né à Montréal (Québec), est nommé Ambassadeur en Argentine avec accréditation auprès du Paraguay et de l'Uruguay.
 M. A.L. Halliday (49 ans), né à Rio de Janeiro (Brésil), est nommé Consul général à Chicago (Illinois).
 Mme Joan Price Winser (59 ans), né à Québec (Québec), est nommé Consul général à Los Angeles (Californie).
- N° 42 (29 mars 1985) Le Canada nomme un observateur pour les élections au Salvador.
- N° 43 (29 mars 1985) Loi américaine sur le marquage des tuyaux de fer et d'acier.

- N° 44 (2 avril 1985) Résultats de Carrefour 85.
- N° 45 (4 avril 1985) Marathon de la Francophonie au Saguenay.
- N° 46 (9 avril 1985) La Conférence du désarmement crée un comité spécial chargé de la question de l'espace extra-atmosphérique.
- N° 47 (11 avril 1985) Réunion du groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements.
- N° 48 (12 avril 1985) Évaluation des coûts et des avantages des mesures de protection.
- N° 49 (15 avril 1985) Introduction du nouveau passeport canadien lisible à la machine.
- N° 50 (17 avril 1985) Visite au Canada du Président de la République socialiste de Roumanie.
- N° 51 (19 avril 1985) Namibie.
- N° 52 (22 avril 1985) Lignes directrices pour la protection du milieu marin.
- N° 53 (23 avril 1985) Nomination d'un membre canadien à la Cour permanente d'arbitrage.
- N° 54 (24 avril 1985) Nominations au conseil des gouverneurs du CRDI.
- N° 55 (1 mai 1985) Visite au Canada du ministre iraquien du Commerce.
- N° 56 (2 mai 1985) Commission bilatérale Cameroun-Canada.
- N° 57 (3 mai 1985) Nomination d'un coordonnateur spécial pour les consultations sur l'accès aux marchés.
- N° 58 (7 mai 1985) Journées économiques Cameroun-Canada.
- N° 59 (8 mai 1985) Visite à Ottawa du ministre du Commerce de la République démocratique allemande.
- N° 60
(14 mai 1985) Revue des relations internationales du Canada.
- N° 61 (10 mai 1985) Visite au Canada de Son Excellence Hassan Ali, membre du Conseil de commandement de la Révolution et ministre du Commerce de l'Iraq.
- N° 62 (13 mai 1985) Le Canada ratifie la Convention du Conseil de l'Europe sur le transfèrement des personnes condamnées.
- N° 63 (13 mai 1985) \$275,000 au Ballet National du Canada.
- N° 64 (17 mai 1985) Visite du ministre des Relations extérieures en Amérique centrale.
- N° 65 (21 mai 1985) Conférence fédérale-provinciale des ministres de Commerce.
- N° 66 (21 mai 1985) Arbitrage de l'affaire "La Bretagne".
- N° 67 (22 mai 1985) Accord canado-bolivien sur le transfèrement des prisonniers: entrée en vigueur.

- N° 68 (22 mai 1985) Visite au Canada d'un membre du Politburo soviétique.
- N° 69 (23 mai 1985) Signature d'un accord entre le Canada et les États-Unis sur la sous-location d'Argentia.
- N° 70 (23 mai 1985) Visite du ministre du Commerce extérieur à Paris, Stockholm et Moscou.
- N° 71 (29 mai 1985) Le Canada en vedette au festival de Hollande.
- N° 72 (29 mai 1985) Les ministres provinciaux du Commerce reconnaissent la nécessité d'un accord commercial global.
- N° 73 (29 mai 1985) Aide du Canada aux Îles Galapagos.
- N° 74 (31 mai 1985) Prolongation du mandat du coordonnateur canadien des secours d'urgence à l'Afrique.
- N° 75 (3 juin 1985) Réunion ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord.
- N° 76 (6 juin 1985) Règlement de différend commercial relatif aux exportations de boeuf de la CEE au Canada.
- N° 77 (7 juin 1985) Le ministre canadien du Commerce extérieur salue les succès de l'aérospatiale du Canada au Bourget.
- N° 78 (10 juin 1985) Le ministre Kelleher mènera au Canada des entretiens sur le commerce international.
- N° 79 (10 juin 1985) \$200,000 à l'Orchestre symphonique de Vancouver.
- N° 80 (11 juin 1985) Décision du Département américain du Commerce sur les subventions touchant le porc vivant et la viande de porc fraîche, réfrigérée ou congelée du Canada.
- N° 81 (14 juin 1985) Retrait du personnel canadien de l'Ambassade à Beyrouth.
- N° 82 (14 juin 1985) Raid de l'Afrique du Sud sur Gaborone au Botswana.
- N° 83 (17 juin 1985) Le ministre du Commerce extérieur convoque une réunion de représentants des provinces et de l'industrie sur les exportations canadiennes de porcs vivants et de viande de porc aux États-Unis.
- N° 84 (18 juin 1985) Le ministre Kelleher visitera Washington.
- N° 85 (18 juin 1985) Visite du secrétaire d'État aux Affaires extérieures en Malaisie, en Thaïlande et en Indonésie, 9-22 juillet.
- N° 86 (19 juin 1985) Lettre à Nelson Riis, Député.
- N° 87 (18 juin 1985) Accord pour la coopération nucléaire entre le Canada et la Turquie.
- N° 88 (20 juin 1985) La sécurité de l'aviation civile.
- N° 89 (21 juin 1985) La composition de la délégation canadienne à la Conférence des Nations unies sur la femme est annoncée.
- N° 90 (21 juin 1985) Délégation du Canada à la Conférence de San Francisco pour commémorer le 40^e anniversaire de la signature de la Charte des Nations unies.

L'attitude du Canada

La réaction du gouvernement canadien aux analyses et aux recommandations du Secrétaire général a été positive. Lors de son discours à l'Assemblée générale en 1983, le ministre des Affaires extérieures de l'époque, M. Allan MacEachen, a loué les efforts de Perez de Cuellar visant à rendre plus efficace l'organisation. Un tel appui est tout à fait conséquent avec l'approche pratique qu'a adoptée le Canada face à l'ONU. Le Canada a annoncé son intention d'aider au renforcement de la capacité de cueillette d'information pour le bureau du Secrétaire général en offrant de partager régulièrement et systématiquement de l'information. Le Canada a aussi appuyé l'idée d'avoir davantage recours à l'autorité du Secrétaire général pour porter à l'attention du Conseil de sécurité les crises ou encore les situations de crises potentielles. Le Canada a proposé en ce sens des rencontres informelles sur une base régulière et à huis clos entre le Secrétaire général et les membres du Conseil de sécurité justement pour éviter des crises potentielles. Cette approche pratique a été réaffirmée à la 39^e session par le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, lequel a par ailleurs souligné qu'une puissance moyenne comme le Canada comptait à la fois sur les mécanismes bilatéraux et multilatéraux pour promouvoir sa politique étrangère.

Perez de Cuellar est un Secrétaire général fort actif. Il est venu près de résoudre dans les coulisses la crise des Falklands/Malouines. Il tente constamment de mettre fin au conflit entre l'Iraq et l'Iran. Et bien qu'il ait obtenu de la part de ces deux belligérants qu'ils cessent d'attaquer les populations civiles, il continue d'être frustré par les positions diamétralement opposées de l'Iran et de l'Iraq: les deux parties ne voulant rien céder aux pressions internationales. Perez de Cuellar a aussi fait une mission de bons offices pour des situations intraitables comme à Chypre, en Afghanistan et au Kampuchéa. Et il a pris un risque considérable à l'automne 1983 quand il a fait une visite en Afrique du Sud pour discuter de la Namibie. Il a tout de même réussi à conserver sa crédibilité auprès des deux parties.

Utilisons les Nations unies

La nécessité du multilatéralisme dans notre monde interdépendant est évidente. L'ONU est l'unique institution mondiale que nous ayons: il est impératif qu'elle fonctionne. En cette période d'ajustements qu'est la nôtre, il nous faut un nouveau consensus ou une nouvelle compréhension des rapports de force dans ce monde. Les blocs doivent comprendre que leurs propres intérêts sont mieux servis quand le système multilatéral est en santé. Autrement, seuls le chaos et les désastres s'offrent comme option. On doit s'entendre sur les domaines où la coopération multilatérale est à son mieux, comme les divers aspects de l'aide au développement, le maintien de la paix et la résolution des conflits. Du même coup, on doit reconnaître que dans certains domaines comme certains aspects du contrôle des armements, des ententes bilatérales entre les deux superpuissances représentent le meilleur créneau. Et toujours à propos du contrôle des armements, les Nations unies ont beaucoup fait dans ce domaine et devraient continuer à

apporter leur contribution dans des domaines comme ceux de la militarisation de l'espace, du traité de non-prolifération nucléaire, de l'interdiction des tests nucléaires et du contrôle des armes chimiques et biologiques.

Bien entendu tout rapprochement entre Moscou et Washington ne peut qu'être bénéfique aux Nations unies. Le fait que le président Reagan ait choisi à l'automne de 1984 la tribune de l'Assemblée générale pour lancer un message de rapprochement est aussi significatif.

Conclusion

Le franc-parler du Secrétaire général Javier Perez de Cuellar a rendu un fier service aux Nations unies. Sa franchise à admettre les faiblesses de l'organisation donne de l'impulsion à ses recommandations visant la réforme du système. Alors que le débat et que les actions viennent à peine de commencer, il est important que ces questions aient été portées à l'attention du public. Trop souvent les défenseurs de l'ONU — à l'intérieur comme à l'extérieur — ont craint d'être critiqués envers l'organisation en public de peur de donner des munitions à ses détracteurs. Si la meilleure façon de résoudre des problèmes c'est d'abord d'admettre leur existence, le Secrétaire général a fait des débuts prometteurs. □

Le Canada à Dieppe



T. Murray Hunter

... avec un avant-propos de C.P. Stacey et onze tableaux en couleurs, peints par Charles Comfort, Lawren P. Harris et six peintres de guerre de l'Allemagne.

Disponible dans les librairies ou directement de l'éditeur.

302-150 rue Wellington
Ottawa, Ontario K1P 5A4
1-613-238-2628



MUSÉE NATIONAL DE L'HOMME

Le Canada à la Commission des droits de l'homme des Nations unies

par Philippe Leblanc

Il s'agit en fait d'une commission méconnue où le Canada aurait à la fois avantage et intérêt à faire meilleure figure. Ainsi, à la 41^e session de la Commission des droits de l'homme des Nations unies (CDHNU) qui s'est déroulée à Genève du 4 février au 15 mars 1985, la délégation canadienne s'est signalée par son hypocrisie et ses intrigues diplomatiques. En effet, elle a ou bien observé la consigne du silence ou est demeurée discrète à propos de questions importantes touchant les droits de la personne. En outre, ses prises de position étaient modestes, ne l'engageaient à rien, et reflétaient par conséquent davantage les finesses de la diplomatie qu'un engagement ferme pour la cause des droits de l'homme.

Tout ceci contrastait vraiment avec les performances antérieures du Canada à la commission, surtout par rapport à la période s'échelonnant de 1976 à 1984, alors que le Canada était un membre élu à part entière de la CDHNU. Au cours de cette période, le Canada était perçu par plusieurs comme l'une des délégations les plus actives, comme l'un des meneurs de jeu. Mais à la 41^e session, le Canada ne siégeait qu'à titre d'observateur. Toutefois, même à titre de simple observateur, une délégation peut jouer un rôle important: elle peut intervenir, se faire entendre, définir ses positions sur n'importe quelle question, co-parrainer une résolution et être active sur plusieurs fronts.

De plus, cette dernière approche, celle de l'observateur actif, aurait été plus conséquente avec les assurances données à des organisations non-gouvernementales (ONG) par la ministre des Relations extérieures lorsqu'elle a rencontré les porte-parole de ces ONG une semaine avant le début de la session. La ministre, Mme Monique Vézina, avait alors déclaré: "Même si le Canada n'est pas membre de la commission cette année, notre délégation continuera à jouer un rôle actif comme observateur, contribuera aux débats et se prononcera sur les résolutions". Étant donné la réputation internationale du Canada et la gravité des violations des droits de la personne dans le monde, le rendement de la délégation canadienne à la 41^e session est difficilement compréhensible.

Philippe Leblanc est canadien. Il est directeur des études à l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg et c'est à ce titre qu'il a été observateur à la 41^e session de la commission.

CDHNU

La Commission des droits de l'homme des Nations unies a été créée en 1945 par l'Assemblée générale. La commission devenait ainsi responsable au sein du système onusien de tout le dossier des droits humains. La toute première session complète de la commission s'est déroulée à Lake Success (New York) en janvier 1947. Treize pays membres de l'organisation y étaient représentés alors que deux ONG et que deux agences spécialisées de l'ONU y assistaient à titre d'observateur.

En 1985, la session regroupait quarante-et-un pays membres (élus), soixante-neuf autres pays jouissaient du statut d'observateur, et environ quatre-vingt-dix ONG et mouvements de libération nationale jouissant également du statut d'observateur. Avec une telle participation, la CDHNU est la plus importante instance internationale en la matière. La commission est aussi la seule organisation mondiale à être responsable de la protection et de la promotion des droits de la personne.

Nombre de questions importantes étaient à l'ordre du jour de la 41^e session: les violations des droits humains dans les territoires arabes occupés (y compris la Palestine), les violations des droits humains en Afrique du Sud, au Chili, en Afghanistan, au Guatemala, en Uruguay, au El Salvador, en Iran, à Chypre et dans d'autres pays. On a discuté par ailleurs du droit au développement, du droit des peuples à l'autodétermination, de la torture et des autres punitions ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Enfin, il a été question des cas de violations systématiques et grossières des droits de l'homme et aussi de l'apartheid.

L'Afrique du Sud

La première intervention canadienne à la 41^e session a porté sur l'apartheid et les violations des droits de la personne en Afrique du Sud.

La première fois que la commission s'est penchée de façon significative sur le cas de l'Afrique du Sud remonte à la session de 1967. Il s'agit de l'un des plus sérieux dossiers sur lequel la commission doit se pencher tous les ans. Aux Nations unies, les pays sont unanimes à condamner l'apartheid, mais divergent toutefois d'opinion quant aux moyens à prendre pour résoudre ce problème. Des pays comme le Canada, qui maintiennent des relations commerciales et d'autres genres de relations avec le régime sud-africain, doivent justifier leur manichéisme politique (relations-condamnations). Par exemple, à la 41^e session, le chef de la délégation canadienne a déclaré d'une part que son gouvernement avait en horreur l'apartheid, et d'autre part, que son gouvernement n'acceptait pas les prémisses du rapport Khalifa selon lesquelles la présence en Afrique du Sud de compagnies canadiennes représentait un appui économique au système d'apartheid. Il faut noter ici que le Canada, lorsqu'il était membre à part entière de la commission, votait habituellement contre ou encore s'abstenait de voter sur la plupart des résolutions touchant l'Afrique du Sud. Et pour expliquer cette attitude face aux résolutions, la délégation canadienne faisait valoir la nature immodérée du langage des résolutions ou encore le fait que son gouvernement s'était engagée à rechercher une solution pacifique aux dispu-

tes, en accord avec la Charte des Nations unies, et que par conséquent, le Canada ne pouvait appuyer un conflit armé.

D'ailleurs, un problème semblable se pose quand la commission tente d'appliquer la Convention internationale pour la suppression du crime de l'apartheid. Encore une fois, on bute sur le manichéisme politique, les pays entretenant des relations commerciales et d'autres genres de relations avec le régime sud-africain s'abstenant de voter ou votant contre des résolutions à propos de la convention. Au premier janvier 1985, soixante-dix-neuf pays avaient ratifié cette convention. Par contre, sur la liste des pays qui l'ont ratifiée, on ne retrouve aucun des principaux pays occidentaux. Les raisons les plus souvent avancées par des pays comme le Canada pour ne pas ratifier la convention ont trait au langage de l'acte ou à des problèmes juridiques.

Notons enfin que le rapport Khalifa a été préparé par un membre de la sous-commission pour la prévention de la discrimination et la protection des minorités. Une version plus à jour de ce rapport a été déposée à l'occasion de la 41^e session. Ce rapport comprend une liste assez complète des banques, des compagnies d'assurance et autres firmes qui appuient directement ou indirectement l'Afrique du Sud par le biais d'aide au régime illégal de la Namibie. Le rapport mentionne plus de cent compagnies canadiennes qui font affaires avec l'Afrique du Sud.

Afghanistan

À la 41^e session, l'article 12 à l'ordre du jour était fort attendu à la fois par les États et les ONG, car il s'agit d'une occasion pour ceux-ci de se faire entendre ouvertement sur les violations des droits humains partout dans le monde. En effet, c'est à ce moment qu'on dépose une série de rapports. Cette fois-ci, deux rapports ont été déposés: l'un sur l'Afghanistan et l'autre sur le Guatemala. Le Canada pour sa part a commenté les deux rapports.

Le rapport sur l'Afghanistan, préparé par Félix Ermacora d'Autriche, a suscité beaucoup de controverses. D'abord, parce que le rapport avait été coulé par la presse avant son dépôt bien entendu, et ensuite, en raison de son contenu et de sa façon d'attribuer les responsabilités en matière de violations des droits de la personne. Le rapport Ermacora accusait les "envahisseurs étrangers" de bombarder délibérément des villages, de massacrer des civils et d'exécuter de façon sommaire des guérilleros. De toute évidence on visait l'URSS. Ce rapport est un exemple du travail que peut accomplir la commission. En nommant M. Eracora pour diriger l'enquête, la commission avait choisi un expert des droits humains de réputation internationale qui avait par ailleurs déjà pris part à des telles enquêtes au Chili et en Afrique du Sud.

La porte-parole de la délégation canadienne est intervenue dans ce dossier pour déclarer que sa délégation "était d'accord avec le rapporteur spécial pour dire que toutes les parties impliquées se devaient de respecter immédiatement les normes touchant les droits humains et le droit humanitaire. Il est tout aussi important que le conflit prenne fin par ailleurs; ce qui signifie que les troupes étrangères doivent se retirer et que toute ingérence

doit cesser". Le Canada était l'un des co-parraineurs d'une résolution sur la situation en Afghanistan qui fut finalement adoptée par vingt-six voix contre huit et huit abstentions.

Guatemala

Par contre, le rapport du vicomte Colville de Grande-Bretagne sur le Guatemala a été critiqué par les ONG car ce rapport n'attribuait pas les responsabilités comme le faisait le rapport sur l'Afghanistan. Par exemple, dans ses conclusions et ses recommandations, M. Colville disait:

Violence et disparitions. Elles sont alarmantes et font partie du décor. Diverses catégories de personnes sont touchées dont les membres des partis politiques, les syndicalistes et dans les milieux universitaires, particulièrement à l'université San Carlos, le personnel et les étudiants. Quiconque en soit responsable, un fait demeure, il existe plusieurs formes de violations des droits de l'homme. Le gouvernement devrait de toute urgence tenter de prévenir ces violations et traduire devant les tribunaux les personnes qui ont commis des tels actes dans le passé.

Certaines ONG ont jugé que M. Colville a manqué de méthodologie dans son enquête. Selon ces ONG, non seulement n'a-t-il pas identifié les responsables, mais il ne s'est pas penché sur la question principale, c'est-à-dire la main-mise des militaires sur le Guatemala. Dans un article paru dans le prestigieux quotidien parisien *Le Monde*, des groupes de défenseurs des droits humains ont attribué à l'armée, aux forces de sécurité et aux groupes paramilitaires qui y sont reliés, la responsabilité de la situation au Guatemala. Cet article citait entre autres, le jour même où la session de la commission se terminait, soit le 15 mars '85, le chef d'État du Guatemala, le général Mija, lequel lançait un avertissement à ceux qui cherchaient à obtenir des informations sur les personnes détenues ou portées disparues, que cette démarche serait considérée comme un acte agressif. Toutefois, les membres de la commission ont été réticents à critiquer M. Colville ou sa méthodologie.

Voilà où les ONG jouent un rôle important. Par exemple, lors de son intervention, la représentante de la Fédération internationale des droits de l'homme a clairement exprimé la surprise de son organisation face à l'approche du rapporteur spécial qui tend à minimiser la responsabilité du régime militaire. Le Guatemala, a-t-elle ajouté, n'a pas d'organisation privée chargée de la répression; la répression est un fait des forces de l'ordre sous l'autorité des militaires.

Pour sa part, la représentante du Guatemala a souligné que sa délégation notait à nouveau que le dernier document du rapporteur spécial avait étonné ceux qui s'attendaient à un récit d'horreurs. Sa délégation a rejeté les diatribes et les arguments issus des groupes d'activistes qui militent pour leur propre cause, tout en rejetant les allégations contenus dans un document que l'on avait fait circuler au sein de la commission de façon irresponsable selon elle, un document qui discréditait les efforts du gouvernement guatémaltèque visant à restaurer la démocratie et la tenue d'élections libres.

Selon la représentante guatémaltèque, on cherchait ainsi à empêcher son gouvernement de remplir ses engagements à l'égard du respect de la souveraineté de son peuple.

Canada et Guatemala

Tout en émettant des commentaires sur le Guatemala et le El Salvador, un membre de la délégation canadienne a remercié les gouvernements de ces deux pays pour leur coopération. Le délégué canadien a ajouté que cette coopération était un signe du respect que portent le Guatemala et le El Salvador à la communauté internationale et à ses inquiétudes. La déclaration canadienne ne comprenait aucune critique et aucune évaluation du rapport Colville. Par contre, on a noté dans cette déclaration que les personnes responsables des violations des droits humains, y compris celles qui font partie des forces de l'ordre, doivent être poursuivies devant les tribunaux et punies en conséquence.

Le Canada a co-parrainé par ailleurs avec l'Autriche, la France, l'Irlande, les Pays-Bas et l'Espagne, une résolution condamnant le Guatemala. Mais l'Irlande a retiré son appui à la résolution telle qu'amendée par la suite. En effet, la résolution originale demandait aux gouvernements de ne pas fournir d'armes ou d'assistance militaire à toutes les parties au conflit au Guatemala, et ceci dans le but d'améliorer la situation des droits de l'homme dans ce pays. La délégation américaine s'est objectée à cette formalation. La délégation américaine a suggéré de la remplacer en proposant qu'on demande plutôt à tous les États de contribuer à l'amélioration des droits de l'homme au Guatemala en ne s'émissant d'aucune façon dans les affaires internes du Guatemala qui puisse prolonger ou intensifier le conflit armé.

Apparemment, le Canada a fait des pieds et des mains pour accommoder la délégation américaine et ses objections à la résolution originale. Le comportement de la délégation canadienne sur ce point précis vient en contradiction avec la recommandation qu'avait faite plutôt en janvier '85 au gouvernement canadien le Comité inter-églises sur les droits de l'homme en Amérique latine. Le Comité inter-églises avait demandé au gouvernement canadien de co-parrainer à la commission une résolution qui condamne vigoureusement les violations des droits de l'homme au Guatemala.

Peuples autochtones et autodétermination

La manière dont le Canada traite ses nations autochtones a été critiquée par des porte-parole de trois organisations internationales à la 41^e session lorsqu'il a été question à l'ordre du jour du droit des peuples à l'autodétermination et de son application aux peuples sous occupation étrangère, domination externe ou sous le joug du colonialisme.

Ainsi, Ben Andrew, du Conseil national inuit du Labrador, a pris la parole à titre de membre du Conseil des quatre directions (Four Directions Council). Il a déclaré que son peuple avait été colonisé et subjugué depuis trente ans par des étrangers, y compris par les gouvernements qui se sont succédés, les missionnaires et la police. Il a mentionné le taux élevé de

mortalité imputable à des accidents, à des cas d'empoisonnement et de violence au sein de sa nation, une situation qui a vu le jour avec la domination étrangère. M. Andrew estime que, loin de vouloir perdre leurs terres ou encore recevoir des compensations pour en être dépossédées, sa nation veut s'affranchir de la domination étrangère.

La commission a aussi entendu M. Ed Burnstick de l'Alberta, un membre du conseil d'administration du Conseil du traité indien international. M. Burnstick est également membre de la Coalition des premières nations et du Traité des six alliances. Il a parlé de la situation de pauvreté et de dégradation qui afflige les autochtones du Canada et des États-Unis. Et parlant des autochtones du Canada représentés par la Coalition des premières nations, il a déclaré que ceux-ci continueraient à affirmer leur droit à l'autodétermination en dépit des affirmations contraires du Canada. M. Burnstick a précisé qu'à titre de peuple dans un pays colonisé, les autochtones avaient le droit inaliénable de choisir librement sur un base d'égalité leur propre système politique, économique et social, de même que leur propre statut international. Le gouvernement canadien, a-t-il dit, continue d'insister sur son droit de définir la citoyenneté des communautés autochtones.

Enfin, M. Clem Chartier, un métis de la Saskatchewan, a décrit la condition des autochtones dans diverses régions du monde. Parlant au nom du Conseil mondial des peuples aborigènes, dont il est le président, il a mentionné le problème au Canada du transfert des enfants autochtones de leurs familles aux institutions gouvernementales, aux foyers d'accueil ou aux agences d'adoption. Il a aussi noté le taux élevé de suicide parmi la jeunesse autochtone au Canada.

Un membre de la délégation canadienne à la commission, en répondant aux déclarations faites par les trois porte-parole autochtones, s'en est tenu au thème de l'autodétermination, indiquant que la position traditionnelle du gouvernement canadien sur cette question est qu'il n'existe pas dans le droit international un droit à l'autodétermination pour les minorités à l'intérieur d'un État-nation. Il a aussi décrit brièvement le processus constitutionnel de consultations sur les droits aborigènes actuellement en cours au Canada.

Israël

La question des violations des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine, a fait l'objet de l'attention de la commission pour la première fois à la session de 1968. À la session suivante, en 1969, on a créé un groupe de travail spécial composé d'experts en vue d'enquêter sur les allégations de violations des droits de l'homme dans les territoires occupés. Ce résultat fut obtenu suite à la Guerre de six jours.

Après dix-sept ans de discussions à la commission, ce sujet demeure l'un des plus politisés à l'ordre du jour. C'est aussi l'occasion pour les pays participants de définir leur position vis-à-vis Israël. Et alors que l'État d'Israël était attaqué avec vigueur et aigreur à la 41^e session, la délégation canadienne est demeurée silencieuse et n'a pas exprimé les positions de son gouvernement ou offert une opinion quelconque sur toute la situation.

Le Canada pourrait faire davantage

À titre de membre élu de la commission de 1976 à 1984, le Canada s'est acquis le respect des autres pays et était bien perçu par les ONG qui pouvaient compter sur la délégation canadienne pour faire entendre leurs voix à la session ou encore pour faire du lobby en leur nom. Mais quelque chose a changé. Le Canada, à titre de membre à part entière ou d'observateur devrait jouer un rôle plus actif et plus convaincant qu'il ne l'a fait à la 41^e session. La première étape serait de tenter à nouveau d'être élu membre de la commission, car si le Canada continue à siéger à titre d'observateur, il pourrait perdre l'impulsion qu'il s'était donnée et la crédibilité qu'il a acquise au cours des années où il a été membre.

La seconde étape consisterait à tenir vraiment compte des recommandations que les ONG canadiennes lui font lors de l'exercice annuel de consultations avant le déroulement de la session à Genève.

Finalement, le Canada devrait exercer un véritable leadership à la commission en présentant ses propres positions sur les grandes questions, et en faisant du lobby en vue de promouvoir ses propres positions, plutôt que de suivre ce que d'autres pays ont à dire sur ces grandes questions. Et plutôt que d'y aller d'une approche purement diplomatique, le Canada pourrait faire la promotion au sein des Nations unies d'une approche humanitaire face aux grands dossiers des droits de l'homme. □

Si vous désirez vous abonner à *Perspectives internationales*, prière de remplir la formule ci-dessous. S'il s'agit d'un cadeau, nous vous saurions gré de l'indiquer au bas de la formule. Veuillez expédier votre commande à: *Perspectives internationales, TR B.P. 949, Succursale «B», Ottawa (Ontario) Canada K1P 5P9*

Canada

- Trois ans (12 exemplaires) — 38\$
 Deux ans (8 exemplaires) — 27\$
 Un an (4 exemplaires) — 15\$
Le numéro — 3.75\$

Autres pays

- Trois ans (12 exemplaires) — 47\$
 Deux ans (8 exemplaires) — 33\$
 Un an (4 exemplaires) — 18\$
Le numéro — 4.25\$

Nom: _____

Adresse: _____

() paiement ci-joint

() facturez plus tard

Portez à ma carte de crédit () Visa
() Mastercharge

n° de carte de crédit _____

Date d'expiration _____

Signature du détenteur de la carte _____

Le Canada aux Nations unies

par Peyton Lyon

Comment le Canada est-il perçu aux Nations unies? Les réponses qui vont suivre ont été recueillies lors d'une enquête que j'ai menée au siège des Nations unies à New York en 1983. Environ deux cents entrevues ont été réalisées dans le cadre de cette étude.

Le système des Nations unies n'est pas exactement un reflet fidèle des rapports de force internationaux. Il manque aussi hélas d'impact sur la sécurité mondiale, du moins telle qu'envisagée par la Charte des Nations unies. Mais l'ONU est de loin l'organisation mondiale la plus représentative et la plupart de ses 159 membres ont des missions importantes à New York et à Genève. Les membres agissent donc comme si le processus politique des Nations unies leur importait. Par conséquent, l'ONU offre à l'enquêteur un milieu pertinent pour évaluer l'influence internationale dont un pays peut jouir.

Et ceci est particulièrement vrai pour le Canada. L'enthousiasme du public face à l'ONU a peut-être diminué de même que la fierté attachée au rôle que le Canada y joue, il demeure que le Canada est un des pays fondateurs qui a exercé un fort leadership et qui continue d'être actif au sein du système. Par ailleurs, la multiplication des États-nations dans le Tiers monde et leur entrée aux Nations unies ont certes rendu l'organisation moins homogène qu'à l'origine aux yeux de ses riches fondateurs; et la doctrine Trudeau de 1970 a renvoyé à un repli sur soi côté approche. En dépit de cela, le Canada est demeuré, dans le verbe et dans l'action, un défenseur fiable de l'organisation affichant plus d'enthousiasme que ses alliés et en particulier davantage que les États-Unis.

Les entrevues

Cet article ne traite pas de la performance du Canada aux Nations unies à partir des faits, mais bel et bien à partir des perceptions et des opinions qu'ont les autres membres de l'organisation sur la performance canadienne.

Peyton V. Lyon est professeur de Sciences politiques à l'université Carleton à Ottawa. Cet article est le compte-rendu d'une enquête qu'il a menée aux Nations unies en 1983.

Quatre-vingt-dix-sept ambassadeurs et d'autres membres de quatre-vingt délégations onusiennes ont été interviewés en 1983. Ces derniers représentent un échantillon raisonnable des régions, des blocs et des groupes qui se retrouvent à New York. Nous avons également fait des entrevues moins structurées avec des observateurs, des journalistes, des intellectuels et des porte-parole du secrétariat. La plupart de ceux et de celles qui ont daigné répondre à nos questions, y compris les diplomates, ont fait preuve de patience et nous ont reçu avec une certaine candeur. Nous avons également connu l'attitude inverse de la part de certains diplomates des pays non-alignés ou du Pacte de Varsovie: beaucoup d'impatience, de la suspicion et des réponses évasives. Plusieurs réponses étaient trop floues pour être répertoriées correctement et faire partie des statistiques. Par contre, nous pouvons étayer avec conviction certaines tendances et certaines évaluations qui sont nettement ressorties.

On a craint aussi que le fait que nous soyons canadiens pourrait biaiser en quelque sorte les appréciations du Canada. L'origine et le but de l'étude ont donc été camouflés: trois des cinq intervieweurs n'étaient pas canadiens et les vingt ou vingt-cinq premières questions ne faisaient nullement mention du Canada. En fait, ces vingt ou vingt-cinq premières questions touchaient les jeux d'influence aux Nations unies. Nous discuterons des réponses à plusieurs de ces questions avant de mettre l'accent sur l'image du Canada à l'ONU.

L'évaluation de l'influence

Nous avons choisi douze critères pouvant expliquer l'influence dans le processus politique de l'organisation. Nous avons demandé d'évaluer leur importance en les quantifiant sur une échelle de un à sept. Le résultat:

1. Connaissances et aptitudes des diplomates (5.6)
2. Influence d'une délégation au sein d'un ou de plusieurs groupes (5.6)
3. Personnalité du représentant permanent (5.4)
4. Participation énergique (5.4)
5. Puissance militaire (5.0)
6. Réputation face à ses engagements (4.6)
7. Volonté de compromis (4.5)
8. Réputation d'indépendance (4.5)
9. Contribution au budget (4.2)
10. Importance numérique de la délégation (3.9)
11. Zèle déployé à défendre ses positions (3.6)
12. Population (3.3)

On a demandé par ailleurs aux répondants de nous signaler un ou des critères qu'on aurait omis. Si la plupart ont trouvé satisfaisante la liste de nos critères, quatre pays d'Europe de l'Est ont insisté pour dire que l'explication ultime du degré d'influence se trouvait dans le fait de défendre la "position correcte". Trois autres répondants ont souligné un facteur évident: l'appartenance au Conseil de sécurité.

Une autre question a permis d'évaluer les diverses activités aux Nations unies. Le résultat:

1. Faire du lobby informel (5.6)

2. Voter (5.5)
3. Discuter au sein d'un groupe (5.3)
4. Parrainer une résolution et participer aux débats (4.0)

A propos de l'évaluation

Le fait que le facteur population n'ait pas été retenu vraiment comme un pilier d'influence important a souvent été expliqué à partir de l'exemple de la Chine. La performance de la Chine aux Nations unies est décevante, alors que celle de Singapour, un tout petit pays, est signalée de tous côtés comme l'une des meilleures. On attribue cette performance de Singapour aux qualités de son représentant Tommy Koh qui a été décrit comme la personne la plus efficace de tout le système et aussi par un observateur de longue date, comme le Lester B. Pearson des années 80. Un autre ambassadeur qui est presque autant admiré: Olara Otunnu, le jeune ambassadeur ougandais, qui a brillé comme président du Conseil de sécurité. Il y a aussi l'ambassadeur-philosophe des Bahamas, Davidson Hepburn, dont le nom a été cité pour souligner l'importance de la personnalité d'un représentant permanent versus l'importance relative de la population de son pays quand vient le temps de mesurer le degré d'influence dans l'arène politique onusienne.

Et le fait que l'influence au sein d'un groupe ait été jugée importante et la réputation d'indépendance beaucoup moins importante sont deux jugements liés. Plusieurs répondants ont souligné avec enthousiasme la qualité et la portée des discussions au sein de groupes tels la Communauté européenne, l'Union nordique ou l'ANASE (l'Association des nations asiatiques du sud-est/Asean en anglais). Il n'y avait pas d'enthousiasme par contre à l'égard de la qualité des débats au sein du Groupe des 77 alors que plusieurs ont mis en évidence la diversité de ses membres. Toutefois, personne n'a sous-estimé l'importance de ce groupe dans la dynamique contemporaine de l'ONU, et personne aussi n'a mis en doute l'importance du Mouvement des non-alignés, la contrepartie politique du Groupe des 77. Plusieurs ont noté que l'Albanie était le membre le plus indépendant des Nations unies et que l'Albanie était pour cette raison en bonne partie parmi les pays les moins influents à l'ONU. Cuba pour sa part jouit selon les répondants d'une grande influence malgré ses liens étroits avec le bloc de l'Est.

Le fait qu'on ait accordé qu'une importance toute relative aux contributions budgétaires dans cette évaluation était surprenant, et cela a même été contredit dans des réponses subséquentes. Les répondants étaient apparemment peu enclins à accorder de l'importance aux principaux bailleurs de fonds de l'organisation, surtout quand les principaux acteurs, les États-Unis et l'URSS, grimacent tout en s'acquittant de leurs obligations budgétaires.

Tout aussi surprenante est l'évaluation de la puissance militaire qui n'a pas été retenue comme un des plus importants critères d'influence. Certes, dans des domaines où les Nations unies ont fait d'importantes contributions, comme dans le domaine du développement par exemple, le tonus

militaire ne semble pas pertinent. Toutefois, dans la mesure où les membres des Nations unies estiment que la paix mondiale est un objectif primordial de l'organisation, ils se doivent de reconnaître l'influence et la responsabilité en cette matière des superpuissances. Notons que dans des réponses subséquentes, ils ont reconnu cette réalité. Quant au Canada, il a une leçon à tirer de ces évaluations: un pays de puissance économique et militaires modestes qui appartient à un bloc peut exercer une influence significative dans les affaires de l'ONU.

L'évaluation des superpuissances

Critiquer les États-Unis était l'un des principaux passe-temps de nos répondants. Les critiques s'adressaient moins à la substance des politiques américaines, aussi provocantes furent-elles à plusieurs reprises, qu'à l'arrogance, l'attitude irritante, l'absentéisme et l'incompétence de la délégation américaine. L'Ambassadeur des États-Unis à l'époque, Mme Jeane Kirkpatrick, a elle-même critiqué "l'amateurisme" américain à l'ONU particulièrement en comparaison avec la performance britannique. Un de ses collaborateurs était d'accord avec elle et alla jusqu'à dire que la délégation américaine pourrait être jusqu'à quatre fois plus efficace aux Nations unies si elle prenait au sérieux l'organisation. En effet, si on juge la performance américaine avec nos douze critères d'influence, on est porté à conclure que les États-Unis se retrouvent au bas de l'échelle d'influence aux Nations unies. Les Américains sont faibles dans cinq des premiers sept critères, et forts dans les cinq derniers critères d'influence.

En revanche, l'Union soviétique était représentée par une délégation de diplomates aguerris et dirigée par un ambassadeur d'expérience talentueux et affable. Un Américain qui travaille au secrétariat général a émis l'opinion que la délégation soviétique comptait pratiquement les meilleurs experts sur tous les sujets à l'ordre du jour des Nations unies. Les diplomates soviétiques étaient non seulement actifs et bien informés, mais aussi d'habiles tacticiens qui savaient limiter la durée de leurs discours. Et si on revient à nos critères d'influence, l'URSS serait numéro un sur la liste des pays influents à l'ONU. En fait, quand un vote s'annonce contesté ou très serré, l'URSS a beaucoup plus de chance de se retrouver du côté qui l'emporte que les États-Unis. D'ailleurs les États-Unis étaient de plus en plus isolés aux Nations unies, formant soit une minorité en solo ou se retrouvant isolés en duo avec Israël.

Malgré tout, quand nous avons demandé de nommer directement le membre le plus influent, les États-Unis ont carrément eu le haut du pavé. De la majorité des répondants qui ont nommé les superpuissances, trois-quart ont estimé les Américains plus influents que les Soviétiques. On a aussi noté que fréquemment les États-Unis ne se préoccupaient pas de l'issue d'un vote ou encore de savoir de quel côté leurs alliés penchaient. Certains ont jugé que les Américains se complaisaient dans leur rôle de "Lone Ranger".

Une des raisons qui explique l'influence américaine aux Nations unies est le fait que ce pays est le plus important contributeur budgétaire de l'organisation. Et même si les Américains, au niveau des contributions

obligatoires et volontaires, sont moins généreux per capita que les Canadiens ou les Scandinaves, leur contribution est de loin la plus substantielle (25 pour-cent du budget). Une menace de retrait ou de diminution des cotisations de la part des États-Unis est quelque chose de très difficile à ignorer. En conséquence, les désirs des Américains sont pris en considération dans la plupart des résolutions adoptées par l'organisation. Les contributions budgétaires soviétiques sont beaucoup moins importantes, mais elles sont aussi versées en quelque sorte à contrecœur à la manière des Américains. Les États-Unis et l'URSS collaborent désormais afin de restreindre toute croissance du modeste budget des Nations unies. Enfin, dans des domaines comme celui du développement international où il est question de gros sous, il n'est pas étonnant que l'influence soviétique soit visiblement plus faible que celle des Américains.

Les leaders du Tiers monde

Quand nous avons demandé quel était le pays du Tiers monde qui avait le plus d'influence, l'Inde est venue en tête avec près de deux fois plus de votes que la Yougoslavie en deuxième position. Après les superpuissances, l'Inde vient en deuxième lieu au chapitre de l'influence dans le processus politique des Nations unies. Les commentaires ont permis d'établir que nos répondants payaient ainsi un tribut à la qualité des diplomates indiens, au fait qu'ils soient nombreux à New York et aussi à leur maturité.

Toujours au chapitre de l'influence, la France et la Grande-Bretagne viennent en quatrième et cinquième position. Deux autres pays du bloc occidental notamment plus puissants que la France et la Grande-Bretagne n'ont même pas été mentionnés: le Japon et la République fédérale allemande (RFA). Ceci suggère que l'influence est perçue comme allant de pair avec l'appartenance au Conseil de sécurité. La France et la Grande-Bretagne jouissent encore d'un autre avantage: celui d'avoir d'anciennes colonies au sein de l'organisation. On considère par ailleurs que les Britanniques nomment d'excellents représentants aux Nations unies. Et le fait qu'on perçoive la France comme plus influente que la Grande-Bretagne est sans doute attribuable à la réputation d'indépendance des Français. En outre, quand on a demandé quels étaient les membres qui sont généralement associés de près aux États-Unis, les trois-quarts des répondants ont nommé la Grande-Bretagne. On a aussi mentionné en bas de liste la RFA et Israël. Le Canada a aussi été mentionné plusieurs fois. Personne n'a parlé de la France! D'ailleurs sous le président Mitterrand, la France est plus sympathique à l'égard de l'ONU et du Tiers monde.

Ainsi, après les cinq pays considérés comme les plus influents, États-Unis, URSS, Inde, France et Grande Bretagne, il y a: la Yougoslavie, l'Algérie, Cuba, la Chine, le Mexique, le Nigéria, le Brésil et le Pakistan. Les diplomates algériens, qui s'acharnent comme des champions à défendre les intérêts du Tiers monde sont respectés par la plupart. Cuba a gagné en influence grâce à sa présidence du Mouvement des non-alignés. Et la Chine? La nations la plus peuplée est difficile à ignorer d'autant plus qu'elle est l'héritière d'une ancienne civilisation. Néanmoins, la majorité

des commentaires sur la performance de la délégation chinoise à New York étaient condescendants. On a noté que la Chine commençait à apprendre les règles du jeu de l'ONU dix ans après son entrée à l'organisation.

Certains répondants ont mentionné plus de pays que d'autres. Si on tient compte de toutes ces mentions, la Suède et le Canada occupent ensemble le quatorzième rang. Par contre, si on évalue le Canada en considérant tous les dossiers et les questions aux Nations unies, le Canada occuperait le septième rang derrière les superpuissances, l'Inde, la Yougoslavie, l'Algérie, le Nigéria et le Brésil. Toutefois comme notre choix de questions était forcément limité, peu de valeur doit être accordée à ce dernier classement.

Les questions sont-elles reliées?

La position défendue par un pays à propos du Moyen-Orient peut-elle modifier son influence dans un autre dossier lorsque ce pays défend une position touchant le contrôle des armements par exemple? La majorité des répondants, y compris la moitié des pays arabes, estiment que cela n'est pas le cas. Nous nous sommes intéressés également aux dossiers où la position du Canada semblait particulièrement bonne ou forte. Une très grande majorité des répondants ont jugé que la force du Canada était dans les questions touchant le développement économique, là où les activités des Nations unies sont grandement concentrées. Plusieurs ont fait allusion au rôle joué par M. Trudeau dans le dialogue Nord-Sud, notamment à la Conférence de Cancun. Seulement un cinquième des répondants ont noté le rôle du Canada dans le contrôle des armements, une question qui est vraiment prise au sérieux par les diplomates canadiens à l'ONU. L'influence du Canada dans le domaine des droits de l'homme a été notée par à peu près le cinquième des répondants aussi. Toutefois, les quelques répondants qui étaient familiers avec la question des droits de l'homme avaient tendance à tenir grandement en estime le Canada. Le Canada, la Yougoslavie et les Pays-Bas étaient considérés comme les plus importants contributeurs dans ce dossier. Une minorité encore une fois a noté que la plus importante contribution canadienne avait été celle touchant la Conférence sur le droit de la mer. Environ 10 pour-cent des répondants ont cité l'influence du Canada dans les missions de maintien de la paix, et environ 5 pour-cent dans le droit international. D'autres contributions canadiennes ont été relevées par un seul répondant: la Namibie, les réfugiés, les armes chimiques, l'alimentation, l'environnement, l'espace et le budget.

Existe-t-il un rôle canadien?

Une autre question touchait le rôle qu'on attribue au Canada aux Nations unies. Un tiers des répondants n'ont rien indiqué, ce qui est décevant. Un dixième des réponses parlait des forces de maintien de la paix. Un autre dixième a suggéré un rôle de bâtisseur de consensus, de conciliateur et d'intermédiaire. Presqu'autant ont suggéré le rôle de défenseur de l'ONU. Une autre minorité significative a proposé un rôle de modérateur auprès des États-Unis ou du bloc occidental ou encore un rôle d'indépendant éclairé. D'autres ont parlé du leadership canadien dans les domaines

de l'économie et du dialogue Nord-Sud. On a par ailleurs fait référence à quelques rares reprises au Canada à titre de promoteur du contrôle des armements, des droits de la femme et des droits humains, de l'UNICEF, des sciences et de la technologie et du principe de la souveraineté sur les richesses naturelles. Un Européen de l'Est a décrit le Canada comme l'avocat des Nations unies. Le rôle du Canada est vu comme un défenseur de l'Ouest perçu toutefois comme non-américain. Quelques remarques uniques ont ajouté deux points: promoteur de réalisme et défenseur de ses intérêts nationaux comme les autres. Et le fin dernier mot: le Canada a un rôle mais ne le joue pas.

Questionnés à propos du pays dont le comportement aux Nations unies le rapproche le plus du Canada, plus du tiers des répondants ont nommé l'Australie. Il est possible qu'on ait tenu davantage compte des affinités historiques, culturelles et de bloc que le comportement comme tel aux Nations unies quand on a ainsi répondu. Toutefois, certains ont souligné les similitudes entre les deux aux niveaux des votes et des politiques vis-à-vis le Tiers monde et le Moyen-Orient. L'Australie et le Canada ont tous deux été décrits comme des "rationnels" et des alliés éclairés des États-Unis jouissant d'une certaine autonomie. Un répondant a fait valoir que les deux pays respectaient leurs engagements auprès des Nations unies mais qu'ils étaient tous deux sans importance dans les vraies luttes. Un répondant sur dix a noté qu'il préfèrerait le comportement du Canada à celui des autres membres du vieux Commonwealth. Ces répondants ont attribué des vertus au Canada telles son réalisme, son indépendance face aux États-Unis, et le fait que le Canada soit digne de confiance.

Vingt pour-cent des répondants ont comparé le rôle du Canada aux Nations unies à celui de la Suède, des pays scandinaves ou des Pays-Bas, les pays les plus admirés de l'ONU. Rien d'étonnant ainsi à ce que les explications offertes pour justifier une telle comparaison aient été flateuses pour le Canada. Ainsi a-t-on parlé de l'idéalisme canadien, de son approche internationaliste, de son rôle de défenseur de l'ONU, de sa qualité de bâtisseur de consensus, de son jugement indépendant, de sa participation aux missions de maintien de la paix et de son appui pour les causes du développement et des droits de l'homme. Un peu plus de deux pour-cent des répondants ont comparé le comportement canadien aux Nations unies à celui des nations ouest-européennes. Un pourcentage comparable de répondants ont aussi comparé le Canada aux États-Unis en raison des similitudes au niveau des prises de positions et des votes.

Cinq répondants ont établi une comparaison avec la France. Comme la France, on a dit du Canada qu'il avait un comportement amical à l'égard de tous à l'ONU, qu'il se sentait impliqué dans la recherche de consensus et qu'il appuyait le principe de l'autodétermination. Une minorité de répondants ont comparé le Canada à l'Irlande et à l'Autriche en raison de leurs idées similaires et aussi parce que ces trois pays sont dévoués à la cause des Nations unies et qu'ils jouissent d'une relative indépendance dans le camp occidental. Enfin, la Pologne, l'Allemagne de l'Ouest, le Japon, l'Italie, la Norvège et le Mexique ont été comparés au Canada mais dans chaque cas par un seul répondant.

Qui appuie les Nations unies?

Nous avons demandé quel était le pays qui depuis les tous débuts s'était avéré le défenseur le plus conséquent. Un quart a répondu les pays scandinaves, la Suède se méritant plusieurs mentions singulières. Le pays qu'on a mentionné le plus souvent a été le Canada, un sixième des répondants en fait. Loin derrière venaient les États-Unis, l'Inde, l'URSS, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Yougoslavie, l'Irlande, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, et l'Arabie saoudite. Le Japon, considérant qu'il n'a joint les rangs de l'organisation qu'à l'occasion du dixième anniversaire de l'ONU, s'est bien classé en recevant quatre mentions.

Des diplomates de pas moins de neuf pays, certains de l'OTAN, d'autres du Pacte de Varsovie et enfin d'autres du Mouvement des non-alignés, ont tous identifié leur propre pays comme étant celui dont le comportement se rapproche le plus de celui du Canada aux Nations unies. Que cela nous apprend-il sur la diplomatie canadienne?

Nous avons demandé aux répondants d'évaluer à l'aide d'une échelle de un à sept, l'Australie, le Canada, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède quant à leur engagement face à l'ONU, leur indépendance, leur leadership, leur rôle dans la recherche des consensus, leur appui au principe de l'autodétermination, des missions de maintien de la paix et du développement. L'évaluation a permis d'établir que la Suède l'emporte à tous les chapitres. Le Canada avec ses 5,2 s'est classé immédiatement derrière la Suède (5,9), mais rarement en avant de la Norvège (5,2), et bien en avant des Pays-Bas (5,0) et de l'Australie (4,6). Le Canada devance dans cette évaluation les Pays-Bas et l'Australie dans tous les domaines soulevés. Le Canada se classa mieux que la Norvège en terme de leadership, mais moins bien que ce pays à propos de l'appui au principe d'autodétermination. Et à propos du développement international, le Canada a devancé la Norvège même si ce pays contribue de loin beaucoup plus que le Canada au développement (per capita/PNB). Des cinq pays en lice, le Canada s'est classé bon premier dans les domaines suivants: maintien de la paix (6,0), respect des engagements (5,8) et appui au développement (5,7). Par contre, le Canada s'est classé bon dernier dans les domaines suivants: leadership (4,5), indépendance de vue (4,8), promotion de consensus (4,8) et appui au principe d'autodétermination (5,0),

S'il s'était agi d'un simple concours de popularité, la Suède aurait sans doute remporté la palme. La Suède est beaucoup plus petite que le Canada mais elle sait mieux solliciter l'appui des pays du Tiers monde. Un Suédois nous a confié et non sans embarras que son pays avait décidé de jouer le jeu des pays du Tiers monde étant donné que l'ONU est le club du Tiers monde. Bien entendu, le non-alignement de la politique étrangère de la Suède est un avantage pour Stockholm. Plusieurs pays du Tiers monde, comme l'Inde et la Yougoslavie, déclasseraient sûrement le Canada et la Norvège en terme de popularité. Toutefois, il demeure impressionnant de constater que le Canada se classe en aussi bonne compagnie qu'avec les pays scandinaves, les Pays-Bas et l'Australie.

Les points forts et le points faibles du Canada

Nous avons enquêté aussi sur les points forts et les points faibles de la diplomatie canadienne à l'ONU. Notre point fort, du moins selon le quart des répondants, est notre rôle de médiateur, de modérateur et de bâtisseur de consensus. Une kyrielle d'adjectifs tout aussi flatteurs les uns que les autres ont suivi: approche directe, conséquente, honnête et fiable, attitude franche, amicale, sensible et pragmatique, personnel doué. Nos diplomates sont bien informés de ce qui se passe et connaissent les dossiers. Un pourcentage inférieur de répondants ont parlé du rôle de critique amicale que le Canada exerce face aux États-Unis tout en disant admirer la volonté canadienne d'adopter des positions fermes et indépendantes. Un répondant a noté que la force du Canada venait du fait qu'il ne trouvait que très rarement du côté des pays qui réclament une aide quelconque. Il était donc rafraîchissant d'entendre quelqu'un nous demander par la suite: le Canada a-t-il une diplomatie onusienne?

Il y avait par ailleurs beaucoup moins de consensus quant nous avons questionné à propos des faiblesses du Canada. Avec ses 159 membres, il n'est pas étonnant que nombre de nos répondants n'aient pas eu la chance de se pencher sur la diplomatie canadienne à l'oeuvre au sein de l'organisation. Quelques-uns de nos répondants n'ont pu trouver de faiblesses au Canada. D'autres ont repris des points forts, tels l'honnêteté ou la modestie, et les ont mentionnés à nouveau à titre de faiblesses tout en s'expliquant. Près du tiers des répondants ont noté comme point faible l'étroite association du Canada avec les États-Unis; un nombre moins important de répondants ont souligné que notre faiblesse majeure était de chercher mordicus à se démarquer de nos alliés, un mauvais exemple de "scandinavisme" de renchérir un répondant.

Les ambassadeurs canadiens

En deuxième lieu, les critiques ont noté que le Canada affichait un profil trop modeste. Silencieux, effacé, inactif et trop conciliant ou encore vague dans ses positions, voilà autant de caractéristiques qui ont été avancées. Ces réponses toutefois, notons-le, ont été données avant que Stephen Lewis ne deviennent l'ambassadeur du Canada aux Nations unies. Un répondant a déclaré par ailleurs que le Canada souffrait aux Nations unies de ne pas être un des PMA (pays les moins avancés). Deux autres ont ajouté qu'une de nos faiblesses était de se sentir intimidé par les PMA. Plusieurs ont souligné que notre grande faiblesse était notre partialité en faveur d'Israël. D'autres ont noté que nous étions d'un anti-soviétisme excessif. Plusieurs ont fait remarquer aussi que nous dispersions nos énergies dans trop de dossiers. Un autre répondant a jugé que la proximité d'Ottawa était notre plus grande faiblesse car la mission canadienne à New York doit s'occuper d'un grand nombre de visiteurs. Ce répondant qui avait déjà bénéficié de plusieurs faveurs de la part de la mission canadienne a fini par rougir en disant cela.

Nous avons aussi demandé s'il était possible de distinguer entre la diplomatie canadienne et américaine aux Nations unies. Seulement quel-

ques-uns ont dit ne pas pouvoir faire de distinction alors qu'un sixième des répondants ont trouvé la différence banale. Un tiers des répondants ont estimé que le Canada avait une meilleure compréhension des PMA et une plus grande générosité à leur égard. Certains ont fait observé que le Canada appuyait davantage le contrôle des armements. D'autres répondants, en minorité toutefois, ont noté que le Canada avait une position plus positive quant au droit de la mer, une position plus équilibrée face au Moyen-Orient, et appuyait davantage que les États-Unis les causes humanitaires et les questions touchant le respect des droits de la personne. Certains ont souligné que la diplomatie canadienne était moins rigide et idéologique, de même que plus sympathique et plus intéressée à trouver des terrains d'entente. Au contraire des États-Unis, on a dit que le Canada croyait vraiment dans le système, l'appuyait et l'utilisait.

Un diplomate ne pouvait pour sa part détecter aucune similitude entre les deux diplomaties à part le fait qu'elles parlent la même langue. Une majorité considérable toutefois arrivait à distinguer clairement entre les deux diplomaties et ce au niveau du style et du contenu. Presque toutes les différences observées étaient en faveur du Canada, et plusieurs ont insisté pour dire qu'ils percevaient le Canada comme indépendant. Il est difficile d'ignorer par contre ce commentaire d'un diplomate occidental respecté: "Le Canada, comme cinquante-six autres pays d'ailleurs, se cache derrière le veto américain."

Les États-Unis sont-ils une tache?

L'influence au sein d'un groupe ou de groupes, on se souviendra, a été jugée comme le deuxième critère d'influence au sein des Nations unies. Et la première alliance en importance du Canada est celle avec les États-Unis et l'OTAN. Ainsi, on a demandé si l'influence de la diplomatie canadienne serait plus efficace si le Canada cessait d'être un allié des États-Unis. Plusieurs pays non-alignés ne sont même pas arrivés à concevoir que le Canada puisse poser un tel geste.

Près de la moitié des répondants ont jugé que l'influence du Canada s'accroîtrait tout au moins sein de l'ONU. La majorité des répondants étaient partagés entre ceux qui estimaient que le Canada gagnerait en influence en posant un tel geste et ceux qui estimaient que cela ne ferait pas de différence.

Une majorité de répondants ont recommandé en fait que le Canada adoptent leur position. Il a toutefois eu des exceptions intéressantes. Un ambassadeur africain non-aligné a dit par exemple qu'il souhaitait que le Canada demeure près des États-Unis car le Canada est ainsi mieux en mesure de nous aider, a-t-il fait valoir. Plusieurs pays du bloc soviétique se sont dits convaincus que le Canada servait la cause commune et ses propres intérêts en demeurant membre de l'OTAN.

La Suède et la Norvège, bien que le premier pays ne fasse pas partie de l'OTAN, ont des politiques qui se ressemblent beaucoup et le Canada a souvent été comparé à ces deux pays. Le ressentiment contre les blocs militaires semblent être la seule raison qui explique pourquoi la Suède est mieux vue que le Canada et la Norvège par la majorité non-alignée aux

Nations unies. D'autres réponses ont permis d'établir qu'influence et popularité ne sont pas synonymes et il faut noter que le Canada a été jugé au moins aussi influent que la Suède aux Nations unies. Plusieurs seraient prêts à applaudir si le Canada rompait avec ses deux principales alliances, mais cela pourrait aussi rendre moins efficace la diplomatie canadienne et ce même dans le seul contexte de l'ONU.

L'influence change-t-elle?

Qu'arrive-t-il au juste à l'influence canadienne aux Nations unies? Quatre-vingt pour-cent des répondants estiment qu'elle est toujours à peu près au même niveau; un sixième estime qu'elle s'est accrue alors que un sur douze estime qu'elle a diminué.

Les commentaires des membres du secrétariat et d'autres observateurs des Nations unies ont été souvent plus sévères. Presque tous ont conclu que l'influence du Canada avait diminué par rapport à ce qu'elle était pendant les premières années de l'organisation. En prenant en considération l'accroissement spectaculaire des membres à l'ONU, cela ne devrait ni étonner ni consterner. Plus sérieuse était toutefois la plainte de la part de la moitié de ces personnes qui jugeaient que le Canada était moins engagé qu'auparavant et manquait de zèle. D'autres se sont objectés avec force à ce point de vue. L'appui du Canada ne semble pas avoir décliné dans certains domaines tel celui du maintien de la paix. L'appui canadien s'est même accru dans d'autres domaines surtout en matière de développement international et des droits de l'homme. L'engagement du Canada pour la cause du désarmement demeure très sérieux.

Le Canada continue à maintenir une mission active et forte aux Nations unies et à y nommer des ambassadeurs éminents. Nous avons entendu presque autant d'éloges à l'endroit de l'ambassadeur canadien pendant les années 70, M. William Barton, qu'à l'endroit de Lester Pearson. Plusieurs aux Nations unies ont jugé que Gérard Pelletier, l'ambassadeur canadien à l'époque de notre enquête, avait poussé à l'extrême la diplomatie de la sobriété. Par contre, on a aussi entendu des compliments touchant ses talents et son engagement. En outre, on doit se rappeler que nos répondants attachaient peu de valeur à l'art oratoire comme facteur d'influence aux Nations unies.

Les discours du successeur de Gérard Pelletier, Stephen Lewis, pourraient s'avérer une exception. Son éloquence extraordinaire et sa volonté de défendre l'ONU vont sûrement lui valoir de l'admiration et pourrait aussi le racheter pour l'impact qu'on eu Pearson et Barton dans les coulisses de l'ONU.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, a réaffirmé avec conviction le crédo traditionnel du Canada en l'organisation. Le Premier ministre Mulroney a souligné toutefois que le premier créneau de la politique extérieure du Canada est le rapprochement souhaité avec les États-Unis. Et cela se fait au moment où Washington n'a jamais été aussi hostile envers les Nations unies. Ces deux objectifs ne sont pas totalement irréconciliables. Mais chose certaine, la diplomatie canadienne à l'ONU devra passer un test étant donné ce scénario. □

DOCS

CA1 EA I56 FRE

no 1&2, 1985

Perspectives internationales. --

43205151